Neuchâtel - Fondée en 1738 - 202me année — Un numéro 10 centimes — Nº 215 (6 pages) — Jeudi 12 septembre 1940

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile. .	20.—	10.—	5.—	1.70

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. *Etranger* 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

LA POLITIQUE

LA SUISSE ET L'OPINION ÉTRANGÈRE

Il importe, dans la tourmente, d'examiner attentivement tout ce qu'on dit de la Suisse à l'étranger afin de ne pas se laisser entraîner, par ignorance, à de fausses opinions sur la manière dont nous sommes jugés aujourd'hui. Or, si la presse internationale a, en général, pour l'heure, d'autres sujets de préoccupation que nous-mêmes, il est clair que le sort quasi-unique en Europe d'un petit pays qui a échappé par miracle à la guerre ne saurait manquer, par intervalle, de frapper pourtant l'attention des autres pays.

En Allemagne, les manifestations journalistiques les plus remarquées qui nous concernaient ces derniers temps ont été celles de l'organe, largement répandu au dehors, intitulé le «Reich». On avait pu relever avec satisfaction, dans cet organe, un article de notre compatriote, l'écrivain Jakob Schaffner, établi depuis longtemps à Berlin, et qui prenait chaleureusement la défense de son pays d'origine.

Action utile d'un homme qui, ayant toujours manifesté de la sympathie aux idées nationales-socialistes, était, particulièrement à même d'expliquer à ces milieux nos raisons d'être et de vivre. Mais le même «Reich», un peu plus tard, publiait un autre article, d'un sens tout différent, où l'auteur nous accusait à peu près d'être une survivance peu tolérable du traité de Westphalie, le plus honni qui soit aux yeux des Allemands. Que faut-il déduire de cette double manifestation à notre égard, si contradictoire à quinze jours d'intervalle? Sans doute que l'Allemagne n'ayant nullement arrêté son attitude définitive à notre égard, nous observe néanmoins très attentivement et note les plus menues de nos réactions en face du drame européen actuel.

* * *

De France, le maréchal Pétain nous a adressé récemment un chaud témoignage auquel nous ne pouvons qu'être sensibles. Saisissant l'occasion de remercier notre pays de ce qu'il a fait pour les internés, le chef de l'Etat français a donné la Suisse en modèle à ses compatriotes comme exemple d'une nation qui, jouissant de larges libertés, sait néanmoins les subordonner à l'intérêt national quand celui-ci est en jeu. Puissions-nous avoir toujours mérité ce compliment!

Avec l'Angleterre, nos rapports se sont malheureusement quelque peu envenimés à cause des incidents qu'on sait et dont il dépend de Londres seul qu'il soit mis bon ordre, mais d'Amérique nous est venu, il y a quelque temps, une dépêche qu'il s'agit de relever. Les journaux des Etats-Unis ont en effet publié l'entrefilet suivant :

«Les Suisses ont conservé la seule démocratie qui soit demeurée en Europe. Ils aiment leur petit Etat fédéral et n'ont aucun désir de le voir placé sous contrôle étranger ou transformé en un Etat totalitaire. Dans les cercles étrangers de Suisse, on exprime l'opinion que l'Axe laissera la Suisse telle qu'elle est, en sa qualité de gardienne des passages des Alpes. L'Italie, déclare-t-on, a assurément le plus grand intérêt à avoir sur la plus grande partie de sa frontière nord un robuste peuple de montagnards qui monte la garde.»

* * *

Mais c'est d'Italie précisément que l'on nous témoigne aujourd'hui, comme d'ailleurs dès le début des hostilités, la plus grande compréhension et cela nous ne devons, ni ne pouvons le méconnaître. La presse de la Péninsule, tout récemment encore, montrait qu'elle comprenait fort bien nos besoins économiques. Elle relevait que «d'importants convois de denrées alimentaires sont partis ces derniers temps pour la Confédération». Le «Popolo di Roma» faisait observer de son côté que «la possibilité offerte au gouvernement suisse de se ravitailler dans le sud-est de l'Europe est due aux accords qu'il a signés avec l'Italie et l'Allemagne». Le «Lavoro Fascista» enfin déclarait à son tour: «Les Suisses et leur gouvernement pourront se rendre compte une fois de plus que les puissances de l'Axe comprennent les nécessités de la Confédération. Cette attitude est bien différente de l'attitude anglaise.»

Mais si l'Italie songe à nous aider sur le plan économique, il est plus réjouissant encore de constater que certains de ses organes se plaisent à reconnaître que sur le plan politique et spirituel, nous avons plus que jamais notre rôle à jouer. C'est ainsi que la revue «Il Giornalismo» publiait, sous le titre «Panorama de la presse suisse», un article de son directeur, le professeur Fattorello, de l'université de Rome, rappelant «les rapports italo-helvétiques pendant le «risorgimento» italien et la possibilité donnée alors par la Confédération aux patriotes italiens d'imprimer en Suisse leurs journaux». En parlant de la presse cantonale et locale confédérée, l'article poursuivait : «La nation suisse est une vraie mosaïque de personnes, de religions, de langues, mais quand même elle est une : tous ces gens si différents sont liés à une très étroite unité politique. La Suisse confirme sa définition : une et différente». Et, après un long examen du rôle de notre presse «cantonale et politique», l'article se terminait ainsi : «La presse suisse est vraiment une fidèle expression des traditions et de la neutralité de l'esprit helvétique. Elle représente l'esprit politique de la Confédération dans l'opinion publique du monde.»

* * *

C'est vraiment, pour nous, un fait heureux que soit si bien souligné, de la part d'un organe totalitaire, le caractère fédéraliste de notre pays. Ce témoignage prouve que tous ceux qui réfléchissent au sens et à la mission de la Suisse estiment qu'un phénomène national comme le nôtre est particulièrement intéressant pour l'avenir de la civilisation européenne, en cela même qu'il unit par le moyen du fédéralisme cantonal des langues, des races et des religions différentes.

Mais de telles constatations ne doivent surtout pas être, pour nous, un oreiller de paresse. Tout au contraire, elles doivent nous inciter, en restant fidèle à une vigilante politique de neutralité, à nous débarrasser de plus en plus de tout apport idéologique étranger, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit, et elles doivent nous engager à nous retrouver avant tout nous-mêmes tels que nous ont fait, au cours des siècles, l'histoire et la géographie. Oui, dans ce sens-là, n'en déplaise à ceux qui se satisfont à trop bon compte, l'œuvre de redressement national est indispensable et elle est urgente. R. Br.

L'AUTO ÉLECTRIQUE VA-T-ELLE FAIRE SON APPARITION ?

OSLO, 11. — Un ingénieur norvégien a pris le brevet d'invention pour la fabrication en série de bicyclettes et d'automobiles électriques. L'importance pratique de cette invention est telle que la Finlande et l'U.R.S.S. ont acheté immédiatement le brevet de fabrication.

La guerre aérienne totale prélude au débarquement ?

Hier après-midi, l'aviation allemande a tenté une nouvelle action massive sur la capitale britannique

mais le tir de barrage anglais a été le plus fort que les Londoniens aient jamais entendu

La R.A.F. a frappé à son tour le cœur de Berlin

Sur les côtes de la Manche, de nombreuses batteries de défense antiaériennes ont été installées par les troupes allemandes d'occupation.

LONDRES, 11 (Reuter). — L'une des attaques les plus déterminées que les Allemands aient entrepris de jour fut dirigée cet après-midi sur Londres et brisée par le feu intense de la D.C.A. et les assauts des chasseurs britanniques.

Ce fut pendant la seconde alerte que des formations ennemies, dont le total est évalué à 80 appareils, approchèrent en masse du sud et du sud-est et furent repoussées sur leurs bases en France.

Le ciel semblait rempli d'avions le long de l'estuaire de la Tamise. Arrêtés par le tir de barrage, les appareils allemands ont lancé leurs bombes avant que les hurricanes se soient précipités sur eux et les aient pourchassé. On vit dans la région de Londres trois appareils allemands s'abattre dans un nuage de fumée noire.

C'est la partie située au sud de la Tamise qui a subi hier des dégâts

LONDRES, 12 (Reuter). — C'est la partie de Londres située au sud de la Tamise qui a subi mercredi le plus de dégâts.

Le ministère de l'air annonce que, quoique beaucoup de dégâts aient été causés aux biens privés, les dommages furent moindres que ceux des nuits précédentes, et le nombre des victimes fut beaucoup moins élevé. Des bombes incendiaires ont causé de nombreux incendies.

Un seul fut très important. Tous les autres sont maîtrisés. Tous les services des pompiers et les services auxiliaires ont fonctionné sans accroc.

Un tir de barrage d'une rare intensité

LONDRES, 12 (Reuter). — Le tir de barrage le plus intense que les Londoniens aient jamais entendu eut lieu mercredi soir lorsque les avions allemands apparurent au-dessus de la capitale. Des bombes incendiaires sont tombées, mais il ne semble pas que de grosses bombes aient été employées.

Selon Berlin, les avions ont franchi le barrage

BERLIN, 11 (D. N. B.) — Sur tous les postes de combat allemands, le baromètre est observé avec la plus grande attention. Au début de l'après-midi, la situation atmosphérique s'était suffisamment améliorée pour qu'un grand nombre d'escadrilles allemandes puissent prendre le départ ; on apprend que ces escadrilles ont réussi à franchir les barrages de la côté méridionale de l'Angleterre et qu'elles sont arrivées sur Londres dans le courant de l'après-midi. De nombreux combats aériens se sont déroulés et les bombardiers allemands ont réussi à attaquer avec succès une série d'importantes installations militaires.

Les tués et les blessés de la nuit dernière

LONDRES, 12 (Reuter). — Dix-huit personnes ont été tuées et 280 blessées dans la région londonienne. Un certain nombre de maisons furent démolies et plusieurs personnes tuées dans une ville située sur la rive sud de l'estuaire de la Tamise.

Les victimes des raids effectués dans la nuit de lundi à mardi seraient maintenant au nombre de 400 environ tuées et 1400 blessées. Une école qui servait d'abri provisoire aux familles dont les foyers furent détruits fut touchée et s'effondra. C'est là qu'il y eut le plus de victimes.

Il y eut peu d'activité aérienne ennemie au-dessus de la Grande-Bretagne mercredi avant 15 heures. A ce moment-là, un grand nombre d'avions ennemis s'approchèrent de Londres. Ils furent repoussés.

Hier soir, les représailles continuaient

BERLIN, 12 (D. N. B.) — Les formations aériennes de combat ont poursuivi dès la tombée de la nuit leurs représailles contre l'Angleterre.

Un port de la Tamise incendié

BERLIN, 11 (D. N. B.) — Une formation d'appareils allemands de combat a attaqué mercredi et abondamment bombardé le grand dépôt de réservoirs de port Victoria. D'immenses flammes s'élevèrent de plusieurs réservoirs.

(Voir la suite en dernières dépêches)

M. CHURCHILL ANNONCE AUX COMMUNES QUE L'ANGLETERRE DOIT S'ATTENDRE A UN ESSAI D'INVASION IMMINENT

Les déclarations du Premier britannique :

— La semaine prochaine sera l'une des plus importantes de notre histoire.

— L'Allemagne n'a pas réussi par ses procédés de destruction aériens à briser le moral insulaire, mais elle a allumé dans tous les cœurs anglais une flamme de résistance qui ne s'éteindra plus.

LONDRES, 11 (Reuter). — Dans un discours prononcé mercredi soir, M. Churchill, premier ministre, a dit notamment :

« Lorsque je disais aux Communes, l'autre jour, que je pensais improbable que les attaques aériennes ennemies puissent être plus de trois fois plus grandes qu'au mois d'août, je ne faisais naturellement pas allusion aux attaques barbares contre la population civile mais aux grandes attaques aériennes faisant l'objet de combats entre nos chasseurs et l'aviation allemande.

» Vous comprendrez qu'à chaque moment où le temps est favorable, des vagues de bombardiers allemands protégés par des chasseurs, souvent trois ou quatre cents à la fois, surgissent au-dessus de notre île, spécialement sur le promontoire du comté de Kent, dans l'espoir d'attaquer de jour des objectifs militaires et autres. Toutefois elles se heurtent à nos escadrilles de chasseurs et presque toujours se brisent et leurs pertes sont en moyenne de 3 contre 1 en appareils et de 2 contre 1 en pilotes.

L'effort allemand pour la maîtrise de l'air a échoué jusqu'ici

» Cet effort des Allemands en vue d'obtenir la maîtrise des airs de jour au-dessus de l'Angleterre est bien entendu un facteur décisif de la guerre tout entière. Jusqu'ici il échoua manifestement. Il leur a coûté très cher et nous nous sommes sentis plus forts et sommes actuellement et relativement beaucoup plus forts que lorsque cette dure lutte commença en juillet.

» Il n'y a aucun doute que Hitler emploie ses forces de combat à un taux très élevé et que s'il continue pendant de nombreuses autres semaines il usera et ruinera cette partie vitale de son aviation. Cela nous donnera un très grand avantage.

Les préparatifs d'invasion allemands

» Par contre, ce serait pour lui une entreprise très hasardeuse de tenter d'envahir la Grande-Bretagne sans avoir obtenu la maîtrise des airs. Néanmoins des préparatifs d'invasion sur une grande échelle se poursuivent de façon constante. Plusieurs centaines de chalands automoteurs se rendent le long de la côte d'Europe, des ports allemands et hollandais aux ports de la France septentrionale, de Dunkerque à Brest, et au-delà de Brest aux ports français du golfe de Gascogne.

» Outre ceci, des convois de vaisseaux marchands par dizaines et douzaines sont dirigés dans la Manche par le Détroit du Pas-de-Calais, se faufilant de port en port, sous la protection des nouvelles batteries que les Allemands ont établies sur les côtes de France. Il y a maintenant des rassemblements considérables de vaisseaux marchands dans les ports allemands, hollandais, belges et français, tout le long du parcours de Hambourg à Brest. Finalement il y a quelques préparatifs faits pour que des vaisseaux transportent des forces d'invasion des ports norvégiens.

» Derrière ces amas de vaisseaux ou de chalands se trouvent un très grand nombre de troupes allemandes, attendant l'ordre de s'embarquer et de se mettre en route pour leur voyage très dangereux et très incertain à travers la mer. Nous ne pouvons pas dire quand elles tenteront de venir. Nous ne pouvons pas être sûrs qu'elles feront cette tentative.

Il faut être prêt à toute éventualité

» Mais personne ne doit fermer les yeux sur le fait qu'une lourde invasion de cette île sur une grande échelle est en voie de préparation avec tout le soin et toute la méthode allemandes et qu'il se peut qu'elle soit lancée à n'importe quel moment maintenant contre l'Angleterre, contre l'Ecosse ou contre l'Irlande ou contre toutes les trois.

La semaine prochaine...

» Nous devons donc considérer la semaine prochaine ou à peu près comme une très importante semaine de notre histoire. Elle se compare aux jours où l'Armada espagnole approchait de la Manche et où Drake finissait sa partie de boules, ou lorsque Nelson se tenait entre nous et la grande armée de Napoléon à Boulogne.

» Mais l'action qui se produit maintenant sur une échelle beaucoup plus grande est d'une conséquence beaucoup plus importante pour la vie et l'avenir du monde et de la civilisation. Nos flottes et flottilles sont très puissantes et notre aviation est au plus haut niveau de puissance qu'elle ait jamais atteint. Elle a conscience de sa supériorité, non numérique, mais en hommes et en matériel.

(Voir la suite en dernières dépêches)

ÉCRIT SUR LE SABLE

Ce qui serait équitable

Petite nouvelle en quelques lignes: Les journaux annonçaient hier qu'à Zurich un boulanger vient d'être condamné à 300 fr. d'amende pour avoir vendu trois kg. de pain frais.

Fâcheuse histoire!

Personne ne l'a plaint, ce boulanger. Non! Mais le public, que sa soif de justice conduit souvent plus loin que ne va la loi, pense que le vrai coupable n'est pas le boulanger zuricois mais bien le client qui l'a mis dans ce cas fâcheux.

Et le bon public, une fois de plus, a raison. Qu'avait donc besoin, ce consommateur, de manger à tout prix du pain frais quand la population tout entière obéit avec plus ou moins de bonne grâce — mais obéit — aux prescriptions? Sa santé n'était pas en cause puisqu'on nous répète à l'envi que le pain rassis est excellent pour notre organisme. Alors? Plus que sur la gourmandise, il faut sans doute mettre cela sur le compte d'une sotte vanité. Ils sont nombreux ceux que la vantardise mène et qui, pour le plaisir puéril de pouvoir dire d'un air entendu : «Moi, je m'arrange, j'ai un truc», multiplient les moyens, bons ou mauvais. C'est pour eux un besoin, une soif... ; il faut qu'on les envie, qu'on dise d'eux : «C'est un débrouillard.» Et tant pis si d'autres écopent à leur place.

Sans doute est-ce là ce qui s'est passé à Zurich. Le boulanger trop complaisant a été condamné. Tant pis pour lui. Mais là, entre nous, ne pensez-vous pas que la justice eût été bien inspirée en faisant supporter une partie de l'amende au client amateur de pain frais?

Alain PATIENCE.

La Roumanie démobilise

BUCAREST, 11 (D. N. B.) — La présidence du conseil communique que toutes les mesures ont été prises pour la démobilisation des armées. Les réquisitions seront limitées au minimum.

Deux arrestations à Rome

ROME, 11. — Deux hautes personnalités de l'aristocratie romaine, le prince Doria Panchini et le prince Torlonia, ont été arrêtés mardi. Le premier a été envoyé dans un camp de concentration et le second a été relâché après un court interrogatoire, écrit la «Tribune de Genève».

Le prince Doria était connu depuis de longues années pour son opposition au régime. Il est le chef de la grande famille de ce nom, illustre dans les fastes de la République de Gênes. Il possède la fameuse villa Doria, près de Rome et, dans la capitale, le célèbre et magnifique palais Doria Panchini, sis Corso Umberto.

C'est dans ce palais que se trouve une des plus belles galeries privées de sculptures et de peintures, riche en œuvres de l'antiquité et du 17me siècle, dont on avait par erreur annoncé la vente à l'Etat il y a quelques semaines.

Le prince Torlonia est le fils de don Marino Torlonia, parent éloigné du propriétaire de la villa qu'habite M. Mussolini, dans un quartier du nord de la capitale italienne.

Rappel du ministre de Roumanie à Berne

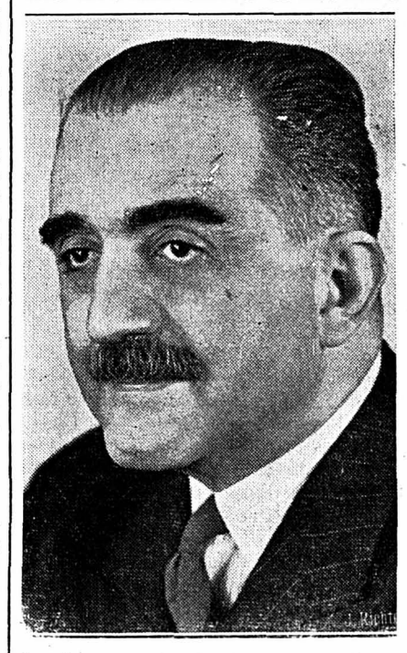

Le changement d'ordre politique survenu en Roumanie a entraîné un important mouvement diplomatique. M. Alexandre Guranescu qui représentait la Roumanie à Berne depuis 1938 a été rappelé. Dimanche dernier il se trouvait encore à Lugano où il salua à son arrivée l'ex-roi Carol.

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.
ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

A LOUER

A louer, pour le 24 septembre ou époque à convenir,

LOGEMENT

de quatre pièces, remis à neuf. Dépendances. Jardin. S'adresser à Mme Bihler, Parcs 53.

A louer dans le haut de la ville

APPARTEMENT

quatre pièces, central, bain. Vue splendide, jardin.
Pour visiter s'adresser Côte 27, 4me étage. ★

A LOUER

pour le 24 décembre

bel appartement au centre du village : quatre chambres au soleil ; eau, gaz, électricité, bains, chauffage central, dépendances.
S'adresser chemin de Creuze 1, Saint-Blaise.

Seyon 17

MAGASIN

à louer
CHAVANNES 11
petit logement
d'une chambre,
remis à neuf.

A louer à Peseux

pour septembre ou date à convenir bel appartement de trois pièces, véranda, tout confort, bien situé. — S'adresser à M. G. Mathey, avenue Fornachon 27, Peseux. ★

Port-Roulant 22

A louer tout de suite, appartement quatre pièces, remis à neuf, salle de bains, eau chaude. S'adresser : maison Hess, Port-Roulant 20. ★

VAUSEYON

Pour le 24 septembre ou date à convenir, trois pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser Sala, Vauseyon 1.

VAUSEYON

Pour le 24 septembre ou date à convenir, deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser Sala, Vauseyon 1.

Comba-Borel

A louer, rez-de-chaussée surélevé, quatre chambres, bain installé, véranda, chauffage général, jardin, vue, soleil. — S'adresser Coulon 10, 2me étage. Tél. 5 29 94. ★

Etude BRAUEN, notaires

Hôpital 7 Tél. 5 11 95

A louer, entrée à convenir :
Passage Saint-Jean: 6 chambres, confort.
Serre: 6 chambres, confort.
Faubourg du Lac: 6 chambres.
Rateau: 6 chambres.
Cité Ouest: 5 chambres, confort.
Colombière: 4 chambres, confort.
Sablons: 4-5 chambres, confort.
Quai Godet: 4-5 chambres.
Evole: 3-5 chambres, confort.
Pourtalès: 4-5 chambres.
Seyon: 1-5 chambres.
Moulins: 1-5 chambres.
Saint-Honoré: 4 chambres.
Côte: 4 chambres.
Coq d'Inde: 3 chambres.
Champréveyres: 3 chambres, jardin.
Oratoire: 3 chambres.
Fleury: 1-3 chambres.
Temple-Neuf: 3 chambres.
Tertre: 2-3 chambres.
Fausses-Brayes: 2 chambres.
Ecluse: 1-2 chambres.
Locaux pour bureaux: Saint-Honoré.
Atelier pour peintre ou photographe.
Cave, garages, garde-meubles.
Moulins: magasin avec cave.

PESEUX

Pour le 24 septembre ou date à convenir, Collège 6 d, un bel appartement trois pièces et dépendances. Chauffage général, dans maison moderne près de la gare et du centre. Calame frères, Corcelles, Nicole 8. Tél. 6 12 81. ★

ETUDE WAVRE
NOTAIRES
Palais Rougemont - Tél. 5 10 63

A louer immédiatement ou pour époque à convenir :
CRÊT-TACONNET: sept chambres, bains, central.
TRÉSOR : six chambres, confort.
BEAUX-ARTS : cinq chambres, confort.
RUE LOUIS-FAVRE : trois et quatre chambres.
SAINT-BLAISE : quatre chambres.
COLOMBIER : quatre chambres et magasin (possibilité de louer séparément).
BEAUX-ARTS : six chambres, bains et central général.
EVOLE : sept chambres, bains et central.
AVENUE DE LA GARE : maison de dix chambres.
CHAUDRONNIERS : deux chambres.

24 décembre :
BEAUX-ARTS : cinq chambres, confort.
Caves, magasin, garages et grands locaux industriels.

A louer dès le 24 septembre (paiement du loyer dès le 24 décembre seulement),

beau logement

de quatre chambres, dépendances, tout confort, vue, chauffage général, eau chaude. Eventuellement garage. Mail 52, 1er étage. Téléphoner au 5 17 12 qui renseignera. ★

ETUDE G. ETTER
notaire, 7, rue de la Serre

MOULINS : logements de 4 chambres et de 1 chambre.
FONTAINE-ANDRÉ : 3 chambres, combles, prix très modéré.
FAUBOURG CHATEAU : local pour garde-meubles.
PARCS : magasin avec arrière-magasin.
MOULINS : grands locaux pour ateliers, entrepôts, etc.

A louer pour date à convenir,

Temple-Neuf 18

un logement de quatre chambres et dépendances. Pour renseignements, s'adresser au gérant G. Bataillard, Trésor No 7. ★

COLOMBIER

A louer bel appartement, quatre pièces, tout confort, jardin. S'adresser : Battieux No 10.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, au centre de la ville, au

1er étage

appartement de cinq chambres indépendantes, pourrait convenir pour bureaux. Prix : 95 fr. S'adresser au garage rue de la Place d'Armes, de 10 h. à 11 h. 30.

A louer, avenue de la Gare, très bel appartement moderne de six pièces et dépendances. Vue magnifique. S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

CORCELLES

A louer tout de suite ou époque à convenir, Grand'Rue: un appartement de trois pièces avec magasin, et Chemin des Cent-Pas: un appartement de trois pièces avec chauffage général. — S'adresser: Louis Steffen, Grand'Rue 4 c. ★

A louer

logement

de trois pièces, pour tout de suite ou date à convenir. — Prix : 55 fr. S'adresser Saint-Nicolas 12, 1er, à gauche.

Chaudronniers 2

A louer logement de cinq chambres, cuisine et dépendances, dès le 24 octobre. — Prix : 50 fr. S'adresser Pommier No 1, 1er étage.

ENTRÉE A CONVENIR
PIGNON trois chambres, chambre haute, cave, remise, jardin. Chauffage économique. Belle situation. On donnerait chaque année des vignes à attacher. — Adresse : 1er étage, Poste, Hauterive.

Trois pièces

bains, central, balcon, belle situation. — Prix : 75 fr. par mois, à louer pour le 24 septembre. S'adresser à l'Etude Favarger et de Reynier, avocats, 4, rue du Seyon.

ÉTUDE
Petitpierre & Hotz
Tél. 5 31 15

Appartements à louer
Centre : appartement de 9 chambres et dépendances, pouvant être aménagé au gré du preneur.
Rue du Môle : 5 chambres. — Prix avantageux.
Cassardes : 4 chambres avec grand jardin.
Fahys : 4 chambres, remis à neuf.
Evole : 4 chambres, balcon.
Cassardes : 3 chambres. Prix avantageux.
Monruz : 3 chambres, bains, chauffage général.
Seyon : 3 chambres. — Prix avantageux.
Parcs : 3 chambres, balcon, vue.
Rocher : 2 chambres, remis à neuf.
Ecluse : 2 chambres. — Prix avantageux.
Cassardes : une chambre et alcôve.

CHAMBRES

Chambre, à prix modéré. Neubourg 18, 3me, à gauche.

A louer deux belles chambres, dont une indépendante ; tout confort, avec ou sans pension. S'adresser Beaux-Arts 1, 1er étage.

Chambre meublée, rue Pourtalès No 13, 2me à droite. ★

Belle chambre, tout confort, ascenseur. Musée 2, 5me. ★

PENSIONS

Pension et chambre. Confort. 3me, à droite, Manège 6.

Chambres et pension

pour jeunes gens. Confort. Prix modéré. — Faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

Belles chambres (dont une indépendante), avec pension. Téléphone, bains, central. Beaux-Arts 3, 3me. ★

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer, Béroche ou Vignoble, pour tout de suite,

maison six-huit pièces

avec jardin, verger, potager.
Faire offres écrites sous chiffre O. E. 172 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

chambre meublée

chauffable, pour jeune fille fréquentant les classes. Si possible centre. — Offre urgente à Léon Perrin, Fleurier.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour entrée immédiate

jeune garçon

comme porteur de pain, ainsi qu'un

apprenti boulanger-pâtissier

Faire offres à la boulangerie Steffen-Henry, Yverdon.

On cherche

jeune fille

pour soigner deux enfants (6 mois et 2 ans). Vie de famille. Occasion d'apprendre la langue allemande. Gages selon entente. Offres à Mme Grauwiler, boucherie et restaurant Rössli, Lausen (Bâle-Campagne). SA10.138X

JEUNE HOMME

est cherché comme volontaire dans une droguerie de la Suisse allemande. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres sous chiffre SA 4968 Ba aux Annonces-Suisses S. A. Baden (Argovie).

Comptable correspondante

connaissant le système Ruf, serait engagée immédiatement ou pour date à convenir dans commerce de confections. — Faire offres sous chiffre P. 4233 J. à Publicitas, Saint-Imier. AS 18359 J.

En ma qualité de chef-représentant, je cherche pour ma maison

un bon vendeur

énergique et capable, que j'introduirai personnellement pour visiter la clientèle particulière. **Provision, frais de voyage, garantie d'existence minimum.**
Faire offres avec photographie, indication des occupations antérieures, etc., sous chiffre J. C. 603 aux Annonces Suisses S. A., Neuchâtel.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A.
Neuchâtel ***engagerait immédiatement***

un mécanicien outilleur
deux mécaniciens de précision sur fine mécanique

Faire offres avec copies de certificats, photographie et indications des places occupées jusqu'à ce jour.
P 3094 N

On demande pour le 15 septembre

jeune garçon

pour la garde du bétail. (seize pièces), chez Paul Fallet, à Chézard.

On demande

domestique

sachant traire et faucher. — S'adresser à Paul Perregaux-Dielf, Les Geneveys-sur-Coffrane.

On cherche

commissionnaire

de 16 à 18 ans. — S'adresser au magasin Lehnherr Frères, comestibles, place des Halles.

On demande un

ouvrier de campagne

sachant faucher, pour tout de suite. — S'adresser à Jean Steiner, Fenin.

DEM. D'EMPLOIS

Nous désirons placer notre fils âgé de 16 ans dans bon

hôtel ou pension

de la Suisse française, comme aide à la cuisine, pour le printemps 1941. — Adresser offres détaillées à famille Grossenbacher - Stauffer, restaurant « Zum Löwen », Hindelbank (Berne).

Domestique

41 ans, sachant traire et faucher, cherche place. Entrée à convenir. — Demander l'adresse du No 174 au bureau de la Feuille d'avis.

Le bureau de placement : le Rapide, Premier Mars 6, tél. 5 25 12, offre quelques

bonnes sommelières

Personne sérieuse, dévouée, cherche situation :

gouvernante

tenue de ménage ou emploi auprès de personne seule.
Adresser offres écrites à R. E. 176 au bureau de la Feuille d'avis.

Polisseur - meuleur

sur métaux, cherche place. S'installerait chez lui, s'occuperait éventuellement du nickelage ou d'autres travaux d'atelier. — Les offres sont reçues par M. Tripet, cp. surveillance 1012, En campagne.

Personne

de confiance cherche place auprès de dame seule ou malade. Eventuellement s'occuperait d'un petit ménage. — Références à disposition. S'adresser à Mme Cornu, rue de la Côte 12, le Locle. P253-84N

Frœbelienne

diplômée, cherche place auprès d'enfants pour novembre. Références : L. Muller, Cassardes 7.
Cure de Lausen (Bâle-Campagne).

JEUNE FILLE

de confiance et aimant les enfants, ayant déjà été en service, cherche place dans magasin ou chez particulier pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille désirée.
Adresser offres à M. E. Niklaus-Weber, Müntschemier.

Gentille jeune fille,

Suissesse allemande

catholique, de bonne famille, CHERCHE PLACE en vue d'apprendre la langue française et le service de magasin. Vie de famille désirée. Berta Weibel, Wydenmühle, Alberswil (Lucerne).

COUTURE

Personne expérimentée dans tous genres de raccommodages accepterait encore journées ou demi-journées. Adresser offres écrites à C. E. 157 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Couture

Apprentie est demandée chez E. Meia, Evole 36, Neuchâtel.

On cherche un

APPRENTI
peintre en bâtiments

Rétribution immédiate et progressive. — Offres écrites à T. F. A. 171 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

PIANO - SOLFÈGE
HARMONIUM
Mademoiselle H. PERREGAUX
Ecole privée de piano
Faubourg de l'Hôpital 17
Cours populaires
Cours pour enfants
Mêmes leçons à Colombier, Cortaillod et Boudry

Promenades - Excursions - Pensions

Jeudi 12 sepembre 1940
En cas de beau temps

Course à l'Ile de Saint-Pierre

13.40	dép.	Neuchâtel	arr.	18.20
13.55	dép.	Saint-Blaise	dép.	18.05
14.40	dép.	Le Landeron	dép.	17.20
14.50	dép.	La Neuveville	dép.	17.10
15.05	arr.	Ile Saint-Pierre	dép.	16.55

Excursions PATTHEY - Pour le Jeûne
UNE NOUVELLE ET MAGNIFIQUE COURSE **DANS LE VALAIS**
les 14 et 15 septembre, un jour et demi
Evolène - Les Haudères
par le col du Pillon, SION, LE VAL D'HÉRENS
Prix Fr. 40.— tout compris Départ 13 h.
Inscriptions au Garage Patthey - Seyon 36 - Tél. 5 30 16

Allemand Anglais

littéraire et commercial
Leçons particulières
Mlle J. WALTER
Grands-Pins 10 - Tél. 5 16 74

VOUS CHERCHEZ QUELQUE CHOSE ?
Vous le trouverez dans nos
PETITES ANNONCES

AVIS MÉDICAUX

M. Henry Clerc
médecin-dentiste
DE RETOUR

Dr Ch. Jeanneret
médecin-dentiste
13, PLACE DES HALLES
DE RETOUR

Dr Paul-Ed. Perret
SPÉCIALISTE F. M. H.
MÉDECINE INTERNE
DE RETOUR
reprend ses consultations et visites à domicile
RUE PURRY 8

REMERCIEMENTS

Madame Gérald BONHOTE et ses enfants,
Monsieur et Madame Robert JÉQUIER,
Monsieur et Madame J.-E. ROSSIER,
très touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de leur grand deuil en expriment ici leur profonde reconnaissance.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le château des araignées

par 36

J.-S. FLETCHER
Traduit de l'anglais
par Henri Demeurisse

— Oui, en ce qui concerne les perles, acquiesçai-je, mais nous n'avons pas l'air de parvenir à élucider des faits beaucoup plus importants !

— Lesquels ?

— Eh bien, le départ de Yelverton et son rôle dans cette affaire, ainsi que l'endroit où se trouve Esther Farrell — et, par-dessus tout, la question capitale : « Qui a tué Humphrey Starke ? » Cette histoire de perles est secondaire.

— Un peu de patience ! s'écria-t-il, en répétant la phrase de Garland. Une chose mène à une autre. Si l'on découvre comment les perles sont tombées entre les mains de la jeune femme, on en apprendra bien davantage. Or, je crois que c'est Yelverton qui les lui a remises et que Yelverton est l'homme qui est allé au château de Strertherdale avec Humphrey Starke : voilà mon opinion, Mailey !

— Et il l'a tué ? demandai-je.

— Il lui a réglé son compte, en tout cas. Peut-être se sont-ils disputés. Oui, je crois que c'était Yelverton et que Starley a aidé celui-ci à s'enfuir... Toujours est-il que cette jeune femme, Mailey, doit en savoir long ! Une si charmante fille ! Quelle pitié ! Mais laissons faire Garland... Et maintenant, reprenons la rédaction de cet acte de cession de biens tant de fois interrompu !

Pareille tâche semblait bien insipide après les péripéties des vingt-quatre heures précédentes. Cependant, à la fin de l'après-midi, Garland fit son apparition avec un air de triomphe et, une fois dans le cabinet de Farbrake, brandit une volumineuse enveloppe.

— Ça y est ! s'exclama-t-il. J'ai enfin obtenu de la jeune femme des aveux complets : vous serez surpris comme moi de ce qu'ils contiennent ! Je vous avais annoncé que j'aurais avec elle un sérieux entretien. Eh ! bien, cela n'a rien donné : elle n'a pas voulu m'indiquer son adresse actuelle. Néanmoins, j'avais quelque idée de l'endroit où elle pouvait habiter — et j'en ai eu la confirmation avant midi. Elle occupait un petit logement dans le même immeuble où Humphrey Starke, sous le nom de M. Humphrey, occupait le sien ! Je m'y suis rendu, nanti d'un mandat de perquisition, et nous avons fait là-bas une fameuse trouvaille, moi et le collègue que j'avais emmené. D'abord, la plus grande partie des billets de banque provenant du coffre du vieux lord Stretherdale ; puis une liasse de titres, de la même source. Et soixante-huit des perles manquantes ! Elle en avait six sur elle au moment de son arrestation ; comme elle en a vendu deux à miss Van Dehlen, il en reste quatre manquantes. Parmi d'autres objets — n'ayant rien à voir avec cette affaire — figurait une bague dérobée dans une boutique de Bond Street il y a quelques semaines. Ce butin ramassé et déposé en lieu sûr, je me hâtai d'aller rendre visite à la demoiselle en sa nouvelle résidence. Quand je lui eus fait part de notre expédition, elle s'inquiéta surtout de savoir si nous n'avions pas endommagé sa belle garde-robe ! L'ayant rassurée sur ce point, je lui parlai sérieusement. Elle ne tarda pas à changer de ton et, sachant — par expérience — que je pourrais agir en sa faveur, elle consentit en fin de compte à raconter ce qu'elle savait. Voici ses déclarations !

Garland tira plusieurs feuillets de la volumineuse enveloppe.

— Elles m'ont été dictées par elle, puis dûment relues et corrigées. Je vais vous les lire, Messieurs ! Vous constaterez que ça surpasse les feuilletons les plus sensationnels !

S'étant installé dans le fauteuil à côté du bureau de Farbrake, Garland commença sa lecture :

« Les présentes déclarations ont été faites de mon plein gré, par moi, Gwennie, alias Gwendoline Pryce, actuellement incarcérée à la prison de Holloway, ce 24 avril 1902.

» J'ai fait connaissance, il y a environ six mois, d'un nommé Humphrey, qui occupait un logement auprès du mien à Saint-Mary's Mansions. Le connaissant de vue, j'ai causé avec lui pour la première fois à l'Hyperion Club, où nous nous rencontrions de temps à autre. Une ou deux fois, j'ai lunché avec lui en différents endroits. Il me connaissait avant que j'eusse fait sa connaissance : c'est-à-dire qu'il savait qui j'étais, s'étant trouvé présent à l'audience où j'avais été condamnée à la prison en raison d'un vol commis chez un bijoutier du West End. Je savais qu'il vivait avec sa femme et son enfant, mais n'ai jamais eu l'occasion d'adresser la parole à celle-ci, quoique l'apercevant fréquemment.

» Il y a six ou sept semaines, je rencontrai un matin M. Humphrey dans Regent Street, où j'étais en train de faire des emplettes. Il me dit qu'il désirait me parler, et nous entrâmes au Café Royal. Là, il m'exposa qu'il savait où se trouvait une quantité de perles extraordinairement belles et que ce serait un jeu de se les approprier ; la seule difficulté, assura-t-il, serait de s'en défaire avantageusement. Comme je lui demandais de plus amples détails, il déclara que ces perles avaient été spécialement rassemblées et qu'elles représentaient une valeur considérable. Impossible, dit-il, de les négocier en totalité à Londres, Paris ou New-York ; il faudrait s'en débarrasser par petits lots et encore faudrait-il que ce fût exécuté à l'amiable. Il désirait que je lui donnasse mon opinion là-dessus. Je voulus au préalable savoir quel risque on courrait dans cette opération. Il m'affirma que ni lui ni moi ne pourrions jamais être soupçonnés, à condition d'apporter le plus grand soin à disposer des perles. Le mieux, répliquai-je, serait de prendre son temps pour les vendre et de choisir avec circonspection les personnes auxquelles on les proposerait. Je pourrais, quant à moi, céder les plus belles à des Américaines de Londres ou de Paris : j'avais déjà effectué des transactions de ce genre. Il me dit que si je l'aidais à écouler les perles à bon prix, nous partagerions le produit de la vente sur la base de cinquante pour cent. Nous discutâmes plus longuement l'affaire et tombâmes finalement d'accord après avoir convenu qu'il m'en ferait connaître davantage en temps utile.

» Le 26 mars, je reçus une lettre de M. Humphrey, par laquelle celui-ci, que je n'avais pas vu depuis plusieurs jours, me donnait rendez-vous à la gare de King's Cross le lendemain matin à dix heures moins le quart et me priait de me préparer à la petite transaction en question. Je devais, au reçu de sa lettre, lui télégraphier si je viendrais, en adressant le télégramme à Humphrey Starke, Hôtel Luciani, Jermyn Street. Ignorant que Starke fût son véritable nom, je crus que c'était un nom d'emprunt, sous lequel il était inscrit à l'hôtel Luciani. Et comme cela se trouvait très loin de son domicile, j'estimai que c'était commode pour lui d'avoir un nom différent dans chaque endroit.

» Je me rendis au bureau de poste de Spring Street aussitôt après avoir reçu cette lettre et envoyai le télégramme convenu à M. Humphrey — libellé selon ses indications. Mais j'écrivis un faux nom et adresse au dos du télégramme. Le lendemain matin, très simplement habillée d'un costume gris, par-dessus lequel j'avais enfilé un manteau de voyage foncé, je me présentai à la gare de King's Cross. Mon idée était d'avoir l'air d'une jeune femme qui part à la campagne, sans savoir néanmoins d'avance si M. Humphrey voudrait que je l'accompagne. Dès que nous nous rencontrâmes, il m'emmena à l'écart pour me demander si je voulais venir: pas le moindre danger, assura-t-il, une vraie « rigolade » !

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

A vendre à 3 km. d'Yverdon ou éventuellement à louer
PETITE PROPRIÉTÉ
d'un appartement de trois chambres, cuisine, buanderie, chambre de bains, avec rural, jardin et verger bien arborisé. Prix très avantageux. — Faire offres à Case postale 152, Yverdon.

On cherche à acheter six ouvriers de
VIGNES
régions Saint-Blaise ou Vully. — A la même adresse, on demande à louer TERRAIN et APPARTEMENT.
Adresser offres écrites à S. X. 169 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite maison
avec jardin et 39 ares de vignes en plein rapport, à vendre.
S'adresser à Louis Guex, Carrière d'Arvel, Villeneuve (Vaud).

A vendre à Peseux villa locative
trois appartements, confort moderne, jardin, vue, garages. Offres écrites sous chiffres P. Z. 14 au bureau de la Feuille d'avis. ★

A VENDRE

A vendre
ORGE ARGOVIA pour semer
à Fr. 44.— les 100 kg. à la Colonie agricole de l'Armée du Salut, Le Devens sur Saint-Aubin, téléphone 6 71 09.

Matériel d'échafaudages
A vendre : échelles simple et à coulisses, cordes, mouffles, consoles en fer, poutres et plateaux, le tout en très bon état.
Adresser offres écrites à M. E. 170 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
trois jeunes vaches
grasses, pour la boucherie.
S'adresser à Armand Gaberel, Savagnier.

A vendre, faute d'emploi, une
CUVE
neuve, en chêne, d'environ 1500 litres. — S'adresser à Ed. Béguin, Saint-Blaise. Tél. 7 53 71.

Pour la peinture artistique
COULEURS EN TUBES
LEFRANC TALENS
PINCEAUX
TOILES, CARTONS, CHASSIS, CADRES
PEINTURE F. Thomet & fils NEUCHATEL MAGASIN ECLUSE 15

Mon service échange
est à la disposition de quiconque caresse la joie de se meubler à la mode puisque je reprends vos vieilles salles à manger... chambres à coucher en échange de neuves. — Demandez conditions à
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Téléphone 5 23 75

Un bon café...
dans les magasin Meier..., le dixième paquet est gratis, calculez... Cacao sucré à 95 c. le ½ kg.

CUMULUS
Chauffe-eau électrique 125 litres, A VENDRE. Coût électricité très minime. S'adresser Saars 32, Neuchâtel.

LE BON FROMAGE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 6 ★

AUTO
« Adler Trumpf », quatre cylindres 9 CV. Cabriolet décapotable, cinq places, deux portes, deux glaces. Grand coffre. En parfait état. Faible consommation d'essence. — Conditions exceptionnellement favorables. — Offres écrites sous chiffres A. F. 159 au bureau de la Feuille d'avis.

Renseignement...
acheteurs... visiteurs... ou simples curieux... peu importe... l'accueil sera le même chez
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
NEUCHATEL

La machine à coudre
PFAFF
ZIG-ZAG
La plus perfectionnée permettant d'exécuter TOUS les travaux de couture.
DÉMONSTRATION
Couseuses Modernes S. A.
SEYON 8

A vendre un bon
bœuf de travail
âgé de 2 ans 9 mois, ainsi qu'un **BOEUF** âgé de 2 ans.
Demander l'adresse du No 168 au bureau de la Feuille d'avis.

VIVIODE contre les
RHUMES
BRONCHITES
MAUX DE GORGE.
Suivre en même temps la cure interne de VIVIODE et un traitement local par gargarismes et lavages de la bouche au moins trois fois par jour.
Un comprimé dans un verre d'eau tiède.
Toutes pharmacies. Le tube de 30 comprimés, Fr. 1.75
AS 3935 L

SERA EXPOSÉ AU COMPTOIR SUISSE
Halle IV, stand No 781
Représentant général pour la Suisse romande :
C. PACCANARI, LAUSANNE
BRESPA, société coopérative, Frutigen

COMMANDEZ VOS GATEAUX *à temps*
à la
Pâtisserie Willy HAUSSMANN, Bassin 8

Cause départ
A vendre : beau bois de lit, une place, Ls XV, une table de nuit dessus marbre, cache-pots cuivre et autres, un lot vaisselle, un lot casses, étagères de cuisine, porte-poches, un seau à charbon, une planche à laver, passage lino, etc. S'adresser Beaux-Arts 9, rez-de-chaussée.

OCCASIONS
Faute d'emploi, à vendre, beau lavabo-commode bois dur, dessus marbre. Jolie table ronde pliante, chaise chauffeuse, chaise d'angle, petit guéridon, table de travail, deux petites tables, et deux colonnes marbre vert support-plante.
1er Mars 12, rez-de-chaussée.

Demandez à votre épicier les délicieux pâtés de foie truffés
"Le Touriste"
Marque déposée
Produit recommandé à tous, même aux estomacs délicats
EN VENTE PARTOUT

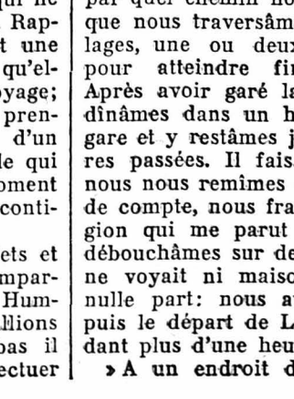
Les
TAPIS D'ORIENT
rendent votre intérieur plus chaud et plus confortable
Adressez-vous pour vos achats au spécialiste
E. GANS - BÔLE - Tél. 6 35 03
Envoi à choix sans engagement

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S. A.
Rue des Epancheurs 6
Téléphone 5 10 71

Cette semaine très avantageux
Belles Bondelles
à Fr. **1.25** la livre
Poules à bouillir
à **1 fr. 50** la livre

Il faudra économiser le combustible
QUELQUES MOYENS :
Un POÊLE
à bois, tourbe, charbon, installé par CALORIE.
Un RÉDUCTEUR
de foyer de chauffage, installé par CALORIE
Le
DÉTARTRAGE
de votre chauffage exécuté par CALORIE. Procédé très efficace.
TOUS CONSEILS ET PRIX VOUS SERONT FOURNIS PAR LA
CALORIE S.A.
Neuchâtel - Ecluse 47
Tél. 5 20 88

Radio
à vendre, belle occasion, état de neuf, prix intéressant.
Ecrire sous D. Z. 167 au bureau de la Feuille d'avis.

FIANCÉS !
POUR VOTRE MOBILIER !!!
DANS VOTRE INTÉRÊT !!!
UNE VISITE
dans mes vastes magasins ne vous engage à rien ; énorme choix du plus simple au plus luxueux
Meubles G. Meyer
Neuchâtel
Fbg Hôpital 11

Machine à laver
« Miele » marchant à l'eau, en très bon état, à vendre à prix avantageux. S'adresser le matin ou le soir. Demander l'adresse du No 162 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
pousse-pousse
avec capote en bon état pour 20 fr. — S'adresser à Mme Emile Rieben-Porret, Saint-Aubin (Neuchâtel).

DEMANDES à ACHETER

Tabac et cigares
On demande à acheter un magasin de tabac et cigares pour tout de suite. Payement comptant. Région neuchâtel ou environs.
Adresser offres écrites à A. B. 173 au bureau de la Feuille d'avis.

Achats de fonds
de commerce, tous genres de marchandise. J. Barbey, soldeur, Palud 14, Lausanne. Tél. 3 13 55-3 13 57.

Prunes et pruneaux
bien murs sont achetés au prix du jour, par Rod. Beyeler, Auvernier.

Achat bijoux or
argent, platine, brillants meilleur prix du jour
H. VUILLE
acheteur patenté
Temple-Neuf 16, Neuchâtel

Timbres-poste
Je cherche à acheter une collection bien tenue. Achat de séries commémoratives et bienfaisance de Sarre, Belgique, Luxembourg (poste aérienne). Tout m'intéresse. — Faire offres détaillées avec prix à Léon Pulzer, Fleurier.

BIJOUX
ancien or, platine
Achats à bon prix
L. MICHAUD
acheteur patenté Place Purry 1

AVIS DIVERS

MARIAGE
Dame ayant de nombreuses années d'expérience et de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Ancienne renommée. — Case transit 666, Berne. SA 2629 B

LA PETITE ÉCOLE
pour enfants de 5-12 ans
Escaliers des Bercles
Mlles R. Junod et Th. Borel

Rentrée
le lundi 16 septembre
à 8 h. 45
Renseignements :
Mlle Junod, Parcs 2 a
Tél. 5 18 38

Salon de coiffure
Dames et messieurs
Bercles 1 - Prix modérés
Se recommande :
P. Fleury-Monnier.

Qui prêterait ?
400 à 500 fr. à famille honnête et travailleuse momentanément dans la gêne. Remboursement mensuel selon entente.
Adresser les offres par écrit sous H. B. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

Mlle Alice Virchaux
reprend ses leçons le mardi 17 septembre
PIANO - SOLFÈGE
Branches théoriques
Leçons individuelles et cours d'ensemble
Serre 5 — Tél. 5 28 60

Marie-Madeleine Panier
commence
un cours de coupe et confection
mardi 17 septembre
Se renseigner faubourg de l'Hôpital 66
Téléphone 5 19 45

Mlle Daisy Perregaux
Professeur de piano et de solfège
a repris ses leçons
EGLISE 6 (Stade)

GRATUITEMENT
au Comptoir suisse, Lausanne
Radio ★ Star offre, du 11 au 22 septembre, à tout acheteur d'un PHILIPS, le billet de chemin de fer de n'importe quelle localité de Suisse romande jusqu'à Lausanne.
Radio ★ Star offre de vous faire entendre et de vous expliquer les perfectionnements des nouveaux PHILIPS 1941 à votre domicile, sans engagement aucun de votre part.
Radio ★ Star vous prie de bien noter son adresse : **SEYON 28** (en face de la boucherie Berger-Hachen.

Découpez et envoyez à RADIO ★ STAR, Seyon 28, Neuchâtel, ce coupon :
Je désire simplement votre catalogue 1941.
Je désire une démonstration sans engagement à mon domicile.
Je désire une offre pour l'échange de mon vieux poste, marque .....
Je désire vos conditions pour payement comptant.
Je désire vos conditions pour vente à crédit (grandes facilités).
Nom _____
Profession _____
Adresse _____
A envoyer tout de suite à RADIO ★ STAR, Seyon 28, Neuchâtel, même si vous désirez acheter seulement à Noël.
RADIO ★ STAR
P.-A. PERRET Chef technique en radioélectricité
Seyon 28 - Neuchâtel - Tél. 5 29 43

L'ÉCONOMIE EST A L'ORDRE DU JOUR
RÉDUISEZ vos frais généraux en confiant votre publicité au journal le plus répandu à Neuchâtel et dans les contrées environnantes
Une annonce d'UNE PAGE
dans la Feuille d'avis de Neuchâtel ne vous coûte que 2,6 c. l'exemplaire
moins que l'affranchissement d'un prospectus
En outre, les ordres importants bénéficient de FORTS RABAIS
DEMANDEZ-NOUS LE TARIF COMPLET

Bien entendu, j'acceptai — et il alla chercher les billets... »

Garland s'arrêta de lire, nous regarda et dit:

— Vous savez à présent quelle était la personne qui accompagna Humphrey Starke au château de Stretherdale.

CHAPITRE XXVII

Le témoin oculaire

Farbrake sursauta, nous considérant, Garland et moi, avec un air ahuri.

— Mais... mais le témoignage de Burton! s'exclama-t-il. Celui-ci a vu un homme en compagnie de Starley.

— Il a «cru» voir un homme, rectifia Garland. Rappelez-vous que l'obscurité régnait. Des ombres, voilà tout ce qu'entrevit Burton, qui ne reconnut Starley qu'à sa voix. Rappelez-vous également que c'est une grande jeune femme élancée et qu'elle portait un manteau de voyage; dans les ténèbres, on pouvait prendre sa silhouette pour celle d'un homme. En tout cas, c'était elle qui se trouvait avec Starley au moment où Burton les a entrevus. Je continue ma lecture:

« ... Après avoir pris les billets et trouvé des places dans un compartiment de première classe, Humphrey me déclara que nous allions jusqu'à Doncaster et que là-bas il louerait une voiture pour effectuer le reste du voyage. Jugeant plus expédient de sortir séparément de la gare de Doncaster, il me remit mon billet, un aller et retour, et me fournit les indications nécessaires. En sortant de la gare, je devais tourner à gauche, dépasser les voies de garage jusqu'à l'extrémité du dépôt de matériel et, toujours à gauche, m'engager dans Frenchgate, puis suivre la grand'route jusqu'au moment où il me rattraperait avec sa voiture. En effet, j'avais parcouru environ deux milles hors de la ville lorsqu'il parvint à ma hauteur. Cela se passait vers quatre heures et demie. Je montai dans l'auto et il m'annonça que nous avions énormément de temps devant nous et n'avions pas besoin de nous hâter. Ne connaissant point le pays, je ne saurais dire par quel chemin nous allâmes, sauf que nous traversâmes plusieurs villages, une ou deux petites villes, pour atteindre finalement Leeds. Après avoir garé la voiture, nous dînâmes dans un hôtel près d'une gare et y restâmes jusqu'à huit heures passées. Il faisait nuit lorsque nous nous remîmes en route. En fin de compte, nous franchîmes une région qui me parut très sauvage et débouchâmes sur des landes où l'on ne voyait ni maisons, ni lumières nulle part: nous avions alors, depuis le départ de Leeds, roulé pendant plus d'une heure.

» A un endroit de la lande, auprès de grands rochers, Humphrey arrêta l'auto et m'avertit que nous nous trouvions à proximité du but. Il gara la voiture derrière les rochers, et nous nous dirigeâmes vers un bois à l'autre bout de la lande; puis nous enfilâmes un sentier au milieu des massifs d'arbustes. J'aperçus alors la maison qui projetait sa masse contre le ciel: étrange et vieille demeure, absolument solitaire. Je compris qu'il connaissait admirablement les lieux, car, après m'avoir menée à une porte latérale, il s'éloigna et revint avec une barre de fer au moyen de laquelle il força la porte. Une fois à l'intérieur, il me quitta pour aller chercher des bougies, puis referma la porte et m'emmena par des corridors dans une chambre. Son premier geste fut de s'assurer que rideaux et jalousies fussent baissés. Après m'avoir déclaré que nous n'avions pas la moindre crainte d'être dérangés en raison du complet isolement de l'habitation, il me laissa dans la pièce avec plusieurs bougies allumées; il s'absenta quelques minutes durant lesquelles j'eus peur, si vieux et si lugubre était ce manoir!

» Lorsqu'il reparut, il portait deux grosses bouteilles de champagne, et, après avoir sorti des verres, il en déboucha une, disant que ça nous réconforterait de boire un coup. « Comment connaissez-vous si parfaitement les lieux? » lui demandai-je; il se contenta de rire sans vouloir me donner d'explication.

» Nous bûmes donc du champagne, puis il prit une bougie et nous pénétrâmes dans une chambre qui communiquait avec celle où nous étions allés d'abord. Je tins la bougie tandis qu'il forçait un placard où se trouvaient toutes sortes d'objets rares; il en retira trois, valant, dit-il, des sommes considérables et pouvant facilement être écoulés. Puis il brisa le châssis d'une vitrine contenant de vieux bouquins; il en prit deux qui valaient, affirma-t-il, leur pesant d'or. Il transporta son butin dans l'autre pièce, puis il dénicha une vieille valise où je l'aidai à ranger les objets; après quoi il déposa la valise dans le corridor près de la porte par laquelle nous avons fait irruption dans la maison.

» Nous bûmes encore du champagne et fumâmes des cigarettes, et je le questionnai au sujet des perles. Il répliqua que nous avions le temps et que nous ne risquions pas le moins du monde d'être pincés en cet endroit. Nous restâmes donc là un moment, finissant la bouteille. Il annonça alors que nous allions nous occuper des perles. Eteignant toutes les bougies, sauf une dont nous masquâmes soigneusement la lumière, nous grimpâmes dans une chambre à coucher. J'attendis pour entrer que Humphrey se fût assuré de la fermeture des persiennes. Il me montra un coffre massif sous le lit, en déclarant que les perles devaient s'y trouver. Il déplaça le lit, puis força le couvercle du coffre dont il se mit en devoir d'extraire le contenu: les liasses de billets de banque et l'or, il les fourra dans la poche de son veston. Il sortit également des papiers, qu'après examen il glissa dans une autre poche. Nous mîmes alors la main sur les perles, enfermées dans un écrin de maroquin noir ; il me les tendit, et je les plaçai dans une poche intérieure de mon vêtement. Après quoi, nous redescendîmes, il déboucha l'autre bouteille de champagne et nous bûmes à notre santé réciproque.

» J'aurais voulu décamper, à présent que l'affaire était terminée, mais il objecta qu'il n'y avait aucun danger et s'attarda à boire et fumer plus longtemps que je ne l'eusse désiré — car j'avais peur à chaque minute que quelqu'un survînt. Inutile cependant d'insister: c'était un garçon entêté. Il s'approcha du manteau de la cheminée et, extrayant de sa poche les papiers qu'il avait pris dans le coffre, se mit à les feuilleter. Il tournait le dos à la porte par laquelle nous étions entrés, et moi de même ; j'étais assise à la table au milieu de la chambre, en train de fumer une cigarette. Soudain, sans le moindre avertissement, j'entendis un pas feutré — et, me retournant, je vis de l'autre côté de la table un homme de haute taille au visage basané. Humphrey l'entendit en même temps ; il se retourna. Avant que l'homme eût bougé ou prononcé une parole, je vis Humphrey prendre vivement dans sa poche un revolver et faire feu ! L'autre, néanmoins, fut aussi prompt que lui : saisissant la bouteille de champagne vide, il la lança violemment contre Humphrey. Je suppose qu'elle frappa celui-ci au moment précis où il tirait une seconde fois sur l'homme — la bouteille l'atteignit en tout cas à la tempe et l'envoya par terre. Avant que j'eusse esquissé un geste, l'homme d'un bond avait ramassé la bouteille et en avait asséné deux formidables coups sur le crâne de Humphrey. Ce dernier poussa une sorte de gémissement étouffé et ne bougea plus... »

Pour la seconde fois, Garland s'arrêta.

— Vous savez maintenant qui a tué Humphrey Starke, nous dit-il — et pourquoi ! En somme, voyez-vous, c'était Starley !

— Continuez ! cria Farbrake, qui écoutait avec une vive attention. Allez jusqu'au bout !

(A suivre.)

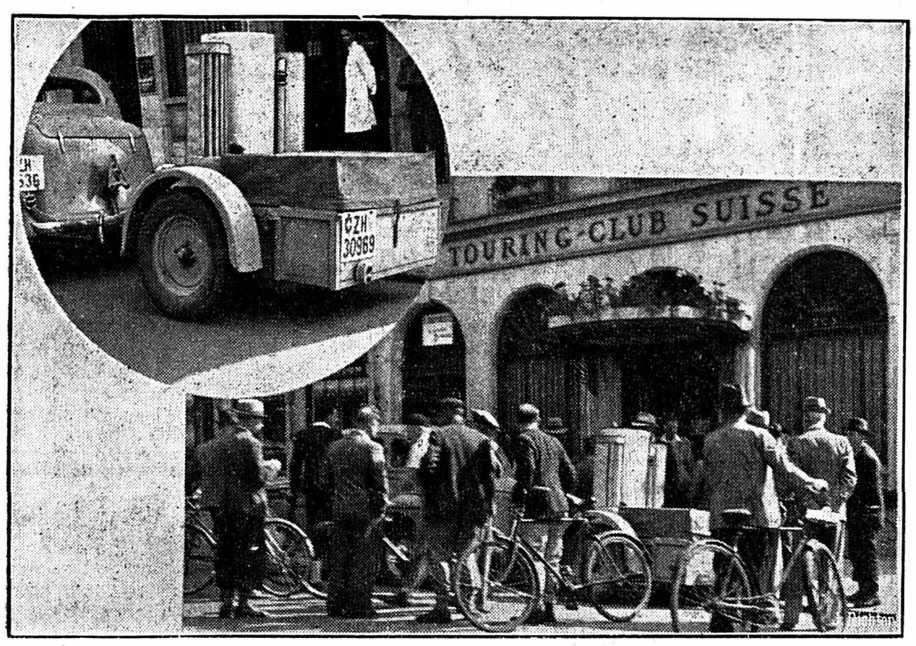

La benzine rare

Devant le Touring-club suisse, la foule se presse autour d'une voiture de tourisme munie d'une remorque avec un gazogène à bois. Cette voiture a parcouru 10,000 kilomètres en 5 mois.

Devant l'assaut des avions allemands

Comment Londres vit sous les bombardements incessants

Un correspondant de la « Nouvelle Gazette de Zurich » donne à son journal le récit suivant de la vie à Londres sous les bombardements :

Si les attaques aériennes allemandes sur Londres se poursuivent avec la même ampleur que celles de dimanche, M. Winston Churchill devra, dans son prochain discours aux Communes, apporter des chiffres bien autrement sévères que ceux qu'il a donnés des dégâts pendant le mois d'août. Si hier l'attaque de jour n'a duré qu'une heure quarante, elle a été menée par plusieurs centaines d'appareils. Le succès le plus important remporté par les Allemands fut un immense incendie qui éclata dans un dock où de grandes quantités de bois étaient entreposées. Pendant toute la nuit de samedi à dimanche, les flammes qui s'élevaient de ce brasier éclairaient comme une torche une bonne partie des quartiers de l'est. Cet incendie a grandement facilité l'attaque nocturne des bombardiers allemands en leur signalant leur but. Vingt-quatre heures après l'assaut, plusieurs incendies couvaient encore.

Il est manifeste que la guerre aérienne entre dans sa phase aiguë. Il est invraisemblable que les vols systématiques de la R. A. F. sur l'Allemagne et les régions occupées par les Allemands ou que les attaques de la « Luftwaffe » contre l'Angleterre diminuent de puissance ou d'ampleur aussi longtemps que l'épuisement ne leur impose pas un arrêt au moins momentané.

Votre correspondant a pu faire avec d'autres journalistes étrangers une visite circulaire de plusieurs heures sans aucune difficulté et sans aucun contrôle officiel. Dans les quartiers les plus éprouvés, il a constaté les terribles effets de la technique moderne des explosifs mais aussi recueillir des preuves presque incroyable du calme stoïque de la population londonienne. Nous avons surtout visité trois quartiers particulièrement frappés. Deux doivent probablement à la proximité des docks d'avoir été visés. Dans le troisième, il était difficile de découvrir les raisons militaires d'un bombardement ; il est possible que les bombes étaient destinées à une grande gare distante d'un kilomètre. Il se peut aussi que les bombardiers allemands cherchaient à atteindre une gare de banlieues ou un croisement de tram qui leur semblaient des points importants.

Partout les victimes sont en première ligne les habitants du quartier, de simples ouvriers avec leurs familles domiciliées à proximité des docks et des fabriques où ils travaillent.

Il semble, poursuit le correspondant du journal zuricois, que l'attaque massive de samedi n'a fait que relativement peu de victimes parce que la plupart des habitants avaient gagné des abris sûrs. Une seule femme aurait été tuée dans sa maison. Dans un estaminet où l'activité a déjà repris malgré les fenêtres enfoncées et les tables et le plancher couverts de débris, on nous indique une plaque de sang. Elle montre la place où se tenait un consommateur qui ne s'était pas jeté à terre assez vite et fut atteint par la violence de l'explosion. Ce fut la seule victime dans cette maison.

Ce bombardement eut des effets particulièrement terribles dans une petite maison d'école où s'étaient réfugiées des familles habitant des immeubles exceptionnellement menacés. Elles n'avaient pu trouver place dans la cave et se tenaient dans un local à ras terre. Plusieurs personnes furent atteintes par les éclats d'une bombe qui éclata tout près du collège. Les colonnes de secours travaillent toujours fiévreusement sur le lieu du sinistre tandis que tout près, l'eau qui s'écoule d'une conduite crevée clapote dans l'entonnoir creusé par l'explosion.

Partout les rues sont débarrassées avec une rapidité étonnante des obstacles et des débris des destructions. Le trafic n'est détourné qu'aux endroits où gisent des bombes allemandes qui n'ont pas explosé.

Il y a quelques jours, c'est pour ainsi dire à la loupe qu'il fallait rechercher sur l'immense agglomération londonienne les points de chute. Il en va tout différemment maintenant. La guerre de la peur a aussi commencé pour la capitale, comme elle sévit déjà depuis plusieurs semaines sur les ports anglais. Pourtant, maintenant encore où les bombes se chiffrent par centaines et même par milliers, les dégâts qu'elles ont provoqués ne semblent que des écorchures sur le corps immense de la capitale britannique.

Au milieu des pires épreuves, l'attitude de la population semble demeurer imperturbablement calme ; elle est même plus résolue, plus acharnée qu'il y a quelques jours. Personne ne fait de reproche au gouvernement. Il y a longtemps que celui-ci avait invité la population habitant à proximité des docks à évacuer ces quartiers. Aujourd'hui, la plupart semblent suivre enfin ce conseil.

EN MARGE DE LA GUERRE DE L'AIR

Ce qu'est la protection aérienne par les « ballons à câbles »

Les derniers communiqués de guerre parlent fréquemment des barrages aériens établis au-dessus de certaines zones pour empêcher des avions ennemis de passer.

Le public étant, en général, peu renseigné sur ce système de défense, nous avons pensé qu'il était intéressant de publier quelques renseignements à ce sujet.

* * *

On emploie pour maintenir ces barrages — formés par des câbles réunis les uns aux autres — des ballons spéciaux dits « ballons à sandows », à la fois souples, résistants et capables de supporter un grand poids.

Pour les câbles, les progrès sont réellement sensationnels ; les chiffres de 180 et 240 kg. par mm², couramment admis dans l'aviation, sont depuis longtemps dépassés. On en est actuellement à 380 kg. par mm² de section d'acier et chaque année apporte régulièrement un accroissement de 30 kg. ! Pratiquement, le câble présente une section décroissante, plus forte au voisinage du ballon, toujours dans un but de légèreté, avec 3 mm. de diamètre ; un simple tuyau de plume d'oie... mais qui résiste à une traction de 1200 kilos !

Et voici le résultat actuel de ces travaux de mise au point : deux chiffres qui se passent de commentaires. Par un vent de 20 m. par seconde (72 km. à l'heure), les ballons montent à un peu plus de 6000 m. !

Voici donc un premier point acquis : dans cette « course au zénith » qui oppose les avions et les ballons à câble, ces derniers ont d'ores et déjà gagné la partie ; autrement dit, les avions ne passeront pas pardessus. Reste à prouver que les câbles représentent, pour les avions, un obstacle dangereux, impossible à éviter ou à détruire et capable de provoquer la chute des appareils.

Ces divers points ont été surabondamment démontrés par l'expérience... une expérience parfois cruellement involontaire ! Citons au hasard. Non loin de Nancy, un ballon captif météorologique, sans observateur, est monté en l'air, par suite d'un malentendu, au moment ou une escadrille française rentrait : trois avions touchent le câble, tous trois glissent sans pouvoir quitter le câble et viennent s'écraser au sol ; le câble n'est pas rompu. A Metz, dans des circonstances analogues, deux avions français sont descendus, puis deux anglais et deux allemands dans la banlieue de Londres et encore un allemand près de Boulogne. La règle est absolue : le câble résiste, l'avion se met en vrille autour de ce câble sans pouvoir s'en décoller et vient s'effondrer près du treuil.

Le drame est un peu différent s'il s'agit d'un ballon d'observation, comportant nacelle et observateur, donc une inertie plus considérable et dont le câble est plus court et très tendu avec peu de flèche. Dans ce cas, généralement le câble casse et il peut arriver que l'avion se tire d'affaire. En Alsace, un avion casse un câble et atterrit ; à Cherbourg, récemment, un hydravion heurte un câble, le pilote est tué ; en Italie, un pilote est tué ; à Chalais-Meudon — accident extraordinaire — un avion touche un câble qui lui enlève 50 cm. d'aile comme un rasoir, puis réussit à atterrir ! Ici, il y a donc des rescapés, tandis que la souple liane du ballon de protection ne pardonne jamais.

Esquisser, même sommairement, une théorie de cette « capture » aérienne, serait difficile ; en gros, on peut dire ceci. Au moment où l'avion touche le câble, celui-ci cède avec une résistance tout d'abord relativement faible, mais qui s'accroît rapidement à mesure que l'onde provenant du choc se transmet sur les deux parties du câble, dont la courbure diminue ; le ballon suit avec rapidité, descendant en oblique, freiné par la résistance de l'air. Au total, l'avion s'avance comme dans un fluide visqueux, développant un effort considérable, de l'ordre de 1200 kg. pour un câble coudé à 120°.

Multipliez maintenant cet effort par la vitesse métrique de l'avion, soit une centaine de mètres par seconde pour un bombardier moderne, et vous arrivez à un supplément de puissance de l'ordre de 1500 ch. que les moteurs devraient fournir en plus de la puissance indispensable à la sustentation. Conséquence : la perte de vitesse, la vrille et la mort.

Le gros inconvénient de ce système de défense réside dans l'altitude à laquelle ces barrages sont placés. L'avion peut fort bien passer dessous, ce qui rend les câbles inefficaces. Mais on étudie la possibilité de créer des barrages successifs placés à des altitudes différentes.

CARNET DES ARTS ET DES LETTRES

Les femmes suisses peintres et sculpteurs exposent à Zurich

Le vernissage de la 15me exposition de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et spécialisées dans les arts décoratifs, a eu lieu à la Galerie des Beaux-Arts de Zurich, en présence de représentants des autorités cantonales et municipales zuricoises.

La société compte environ trois cents membres actifs et deux cent soixante membres passifs. Le comité central se trouve pour quatre ans à Zurich. Il sera transféré ensuite pour la même durée en Suisse romande. La société comprend trois sections: arts libres, arts appliqués et architecture.

Rendons à César...

La très intéressante thèse publiée sous le titre « Les industries nouvelles dans les Montagnes neuchâteloises », dont nous avons rendu compte récemment est due à M. Jean Croll et non Jean Crall comme une coquille typographique nous l'a fait dire.

Un livre par jour

Un nouveau recueil de chant des Unions chrétiennes

Le comité central romand des Unions chrétiennes de jeunes gens vient d'éditer un nouveau recueil de chants, qui doit remplacer l'ancien recueil, bien connu, épuisé depuis plusieurs années. Il s'agit d'un livre de cantiques destiné aux jeunes hommes: c'est dire que les nombreux chœurs d'hommes de chez nous y trouveront aussi des pages de musique et des textes excellents qui augmenteront leur répertoire.

Ce nouveau recueil contiendra trois cent trente numéros. Il emprunte certains textes et certaines mélodies aux recueils en usage dans nos paroisses, mais il a gardé aussi les cantiques chantés dans les sections unionistes et s'est enrichi de quelques numéros puisés dans l'hymnologie étrangère ou composés tout exprès pour lui.

Un artiste de chez nous, M. André Courvoisier, a orné quelques pages de très belles gravures.

N'est-ce pas l'heure, pour les jeunes chrétiens, de témoigner de leur foi et de « chanter à l'Eternel », selon le titre du nouveau recueil de chants des Unions chrétiennes ?

LES ATELIERS DE LA TEINTURERIE THIEL
AU FAUBOURG DU LAC
clairs, spacieux, bien installés
lui permettent un travail rapide, soigné, avantageux
SERVICE D'EXPÉDITION PAR POSTE

BUREAU D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE
Conseils - Renseignements - Placements
CONSULTATIONS :
JEUNES GENS : Mardi, mercredi et samedi, de 16 à 18 h.
JEUNES FILLES : Lundi et jeudi, de 16 à 18 heures.
Collège de la Maladière - Neuchâtel

Voici les jours courts !...
VOS LUNETTES
sont-elles au point pour les longues veillées?
Faites-les vérifier chez
Mlle Reymond, Optique médicale
17, rue de l'Hôpital Neuchâtel

Emissions radiophoniques

de jeudi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, opérettes modernes. 12.45, informations. 12.55, disques. 16.59, l'heure. 17 h., violon et piano. 17 h., thé-dansant. 17.35, musique légère. 18 h., « Grandes figures féminines de notre passé », causerie par Mademoiselle Marguerite Evard. 18.10, disques. 18.20, pour Madame. 18.50, communiqués. 18.55, musique récréative. 19.15, causerie sur le français. 19.20, conc. 19.40, chant des plantations. 19.50, inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, récital de chant par M. Paul Sandoz, baryton. 20.50, le club des treize. 21.10, en sourdine. 21.25, causerie sur le Portugal. 21.50, inform. 22.05, musique légère.

Télédiffusion : 11 h. (Bâle), émission matinale. 12.30 (Lausanne), opérettes modernes. 12.55, conc. varié. 17 h., violon et piano. 17.35, musique légère. 18 h., grandes figures féminines. 18.10, disques. 18.20, pour Madame .18.50, communiqués. 18.55, musique récréative. 19.15, causerie sur le français. 19.20, concert. 19.40, chœur et orchestre. 20 h., écho d'ici et d'ailleurs. 20.30, chant par M. Paul Sandoz. 20.50, le club des treize. 21.10, en sourdine. 21.25, causerie-audition sur le Portugal. 22.05, musique légère.

BEROMUNSTER : 11 h., émission matinale. 12 h., jazz. 12.40, concert militaire. 16.30, pour les malades. 17 h., concert. 18 h., chant. 18.30, causerie. 19 h., musique de salon. 19.43, conc. par le R. O. 20.50, causerie sur les animaux méconnus. 21.15, chansons populaires. 22.10, danse.

Télédiffusion : 11 h. (Bâle), émission matinale. 12 h., jazz. 12.40, fanfare. 16.30 (Zurich), pour les malades. 17 h. (Lausanne), conc. varié. 18 h. (Zurich), chant. 19 h., musique de salon. 19.43, conc. par le R. O. 20.50, causerie. 21.15, chants populaires. 22.10, danse

MONTE-CENERI : 11 h., émission matinale. 12.40, trio. 13.15, disques. 13.40, recette culinaire. 17 h., concert. 19 h., musique de danse. 20 h., concert. 20.50, causerie littéraire. 21.30, disques. 21.50, trio de jazz.

Télédiffusion : 12.30 (Lugano), trio. 13.15, disques. 13.40, recette culinaire. 19 h., musique de danse. 20 h. (Zurich), conc. d'orchestre. 20.50 (Lugano), chronique littéraire. 21.20, disques. 21.50, jazz.

Télédiffusion (prog. europ. pour Neuchâtel) :

EUROPE I : 11 h. 12.15, 13.45, 14.10, 16.15 (Berlin), concert. 17 h. (Stuttgart), concert. 18.45 (Milan), musique variée. 20 h., 21.15, 21.45 (Berlin), concert.

EUROPE II : 10.45, 12.30, 14.45 (Toulouse), concert. 16 h., émission littéraire. 18 h., théâtre. 19.30, conc. symph. 20.30 (Milan), conc. symph. 21.10, violon. 21.25, musique de chambre. 22.15, conc. d'orchestre.

NAPLES I : 11.15, musique variée. 12.15, musique d'opéras. 14 h., conc. varié.

ROME I : 11.25, conc. d'instruments à vent. 12.15, musique légère. 13.15, concert. 19.30, conc. symph. 21.10, violon. 21.25, musique de chambre. 22.15, musique variée.

PRAGUE : 16.25, chant. 18.45, « Le Lac aux cygnes », de Tchaïkovski. 20 h., conc. Beethoven. 22 h., musique tchèque.

BUDAPEST : 17.15, musique militaire. 18.25, musique tzigane. 21.20, flûte. 22.10, musique tzigane.

SOFIA : 19 h., musique populaire. 20 h., conc. Bach.

Demain vendredi

SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, disques. 12.45, inform. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., musique variée. 18 h., disques 18.35, football. 18.40, chronique du T.C.S. 18.45, chronique de l'O.N.S.T. 18.55, communiqués. 19 h., musique légère. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., « Le pays du sourire », de Lehar. 21 h., « Le magicien des voix », de M. de Carlini. 21.40, la symphonie et le concerto italiens au XVIIIme siècle. 21.50, inform. 22.05, jazz-hot.

REX passe le PREMIER toutes les DERNIÈRES nouvelles **UFA**

Extrait de la Feuille officielle

14 août. — L'inventaire de la succession de M. Michel-Georges Schwaar, à Peseux, ayant été réclamé, sommation est faite aux créanciers et débiteurs du défunt de s'annoncer au greffe du tribunal de Boudry jusqu'au 17 septembre.

13 août. — Les héritiers légaux de M. Edouard Barbezat, ancien horloger, à la Chaux-de-Fonds, est déposé au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds. Délai pour les actions en contestation : 20 septembre.

LIBRAIRIE

« LECTURES DU FOYER »

« Hier... Aujourd'hui », en ce jour du Jeûne. — « Leila », roman. — Un simple amour, roman. — Confidences. — Pensées. — Ce qui nous attend de A. F. Duplain. — Gares fleuries (illustré). — « L'idylle sans lendemain », de Jean Beauvène. — « Souvenirs de l'Oberland », une randonnée avec mon ami Crac, de Marius Blanc. — Deux pages d'actualités. — Visions de notre temps. — L'heure H de la femme. — ... Comment Dzozet roula le diable, par Pierre Deslandes. — « L'Oncle d'Amérique », roman pour la jeunesse. — « Les exquises petites roses », par Mme Huguenin-Schilt. — « A la ravigote », par la bonne Maria. — Deux pages de mode.

Carnet du jour

CINÉMAS

Apollo : Les musiciens du ciel.
Palace : L'aventurier.
Théâtre : Au service de la loi.
Rex : Le contrôleur des vagons-lits.
Studio : La reine Christine.

LES SPORTS

TIR

Le concours fédéral de sections en campagne 1940 à Saint-Blaise

Les délégués des sociétés de tir de l'est du district de Neuchâtel avaient décidé de scinder cette année le concours fédéral de sections en campagne en deux groupes, dont l'un réunissait les tireurs des sections du Landeron, Lignières, Cressier et Cornaux au stand du Landeron, et l'autre ceux de Marin, Hauterive, Enges et Saint-Blaise au stand des Fourches. Cette décision avait été prise dans le but de réduire les frais de déplacement des membres au minimum et pour éviter l'encombrement d'un seul et même stand, vu la forte participation que l'on était en droit d'attendre à cette unique manifestation de tir de l'année.

Malheureusement, la participation, bien que supérieure à celle des années précédentes ne donna par les résultats escomptés, étant donné que 102 tireurs seulement se présentaient au concours ; ils se répartissaient comme suit : Marin 28, Hauterive 17, Enges 11 et Saint-Blaise 46.

Les résultats obtenus sont bons, bien qu'inférieurs à ceux des concours antérieurs, ce qui démontre clairement que le manque d'entraînement s'est fait sentir. Marin sort en tête de classement avec la moyenne de 68,92 points. Saint-Blaise est deuxième avec 66,56 points. Troisième Hauterive avec 63,23 points et Enges quatrième avec 62,39 points. Ces quatre sections obtiennent la couronne de laurier pour 62 points et plus.

Résultats individuels des quatre sections. — Distinctions argent : 1. ex-aequo : Marti Jacques et Stucki Walter, 77 pts ; Thomet Edouard, 76; Lœffel Albert 75 ; André Willy 74 ; Longhi Jean-Pierre, 73 ; de Reynier Daniel, 73 ; Rüsch Werner 72 ; Perrenoud Louis, 72. Tous ces tireurs obtiennent la distinction en argent pour 72 points et plus, ce qui équivaut à la couronne de laurier.

Obtiennent la mention fédérale pour 68 points et plus : Juan Alphonse (vétéran), 71 ; Virchaux Henri, 71 ; Henry Gustave, 71 ; Coulet Jean, 70 ; Kaeser Gottfried, 70 ; Richter André, 69 ; Vautravers Emile, 69 ; Muller Fritz, 69 et Simonet Jean, 68.

Voici les lauréats de la section de Saint-Blaise :

Couronnés : 1. Marti Jacques, 77 ; 2. Stucki Walter, 77 ; 3. Thomet Edouard, 76 ; 4. Rüsch Werner, 72 ; 5. Perrenoud Louis, 72.

Ont obtenu la mention fédérale pour 68 à 71 points : Virchaux Henri, 71 ; Coulet Jean, 70 ; Kaeser Gottfried, 70 ; Vautravers Emile, 69.

Le soir, après la distribution des distinctions et des mentions, les tireurs se rendirent au local de la société et fraternisèrent dans un esprit de franche camaraderie.

Le tir romand au petit calibre de Vevey

Les tireurs romands ont terminé, lundi, leurs tirs et voici quelques résultats intéressant notre région :

Cible Narcisse. — 5 coups (20 points) : 95 points, H. Bernet, Estavayer. — 94 p., G. Dubois, Fleurier ; A. Leuenberg, Grandson. — 93 p., P. Widmer, Neuchâtel.

Cible Helvétia. — 5 coups (10 points) : 44 p., E. Hammer, Neuchâtel.

Cible Don d'honneur. — 3 coups (20 points) : 58 p., J. Levaillens, la Chaux-de-Fonds. — 57 p., H. Bernet, Estavayer. — 56 p., J. Blöchli, Estavayer.

Groupes. — 5 coups (10 points) : 48 p., H. Bernet, Estavayer ; O. Grimm, Neuchâtel ; E. Hammer, Neuchâtel.

Section-Equipes. — 6 coups (10 points) : 56 p., E. Hammer, Neuchâtel ; L. Voirol, la Chaux-de-Fonds ; R. Giovannoni, la Chaux-de-Fonds. — 55 p., J. Levaillant, la Chaux-de-Fonds; H. Bernet, Estavayer; L. Löchle, Estavayer. — 56 p., H. Otz, Travers ; G. Richter, Neuchâtel. — 55 p., P. Niederhauser, Chézard ; A. Jaccoud, Fleurier ; F. de Reynier, Marin ; F. Perret, Monruz. — 54 p., L. Béguin, Fleurier.

Groupes. — 5 coups, 10 points, maximum 50 points : 49 points, G. Richter, Neuchâtel ; F. Perret, Neuchâtel, 48 p., M. Jaccoud, Fleurier. — 47 p., G. Dubois, Fleurier ; L. Béguin, Fleurier ; L. Grandjean, Neuchâtel.

Cible Narcisse. — 10 coups 20 points, maximum 200 points : 184 p., G. Richter, Neuchâtel.

Séries. — 30 coups 10 points : 281 p., F. Perret, Monruz. — 274 p., G. Dubois, Fleurier ; H. Otz, Travers ; G. Richter, Neuchâtel. — 272 p., M. Jaccoud, Fleurier. — 279 p., Voirol, la Chaux-de-Fonds. — 278 p., H. Bernet, Estavayer. — 277 p., Levaillant, la Chaux-de-Fonds.

Maîtrise. — 60 coups (10 points), maximum 600 points : 559 p., Frédéric Perret, Monruz. — 545 p., H. Otz, Travers. — 544 p., G. Dubois, Fleurier. — 542 p., A. Jaccoud, Fleurier ; G. Richter, Neuchâtel. — 555 p., Voirol, la Chaux-de-Fonds. — 549 p., Levaillant, la Chaux-de-Fonds. — 546 p., H. Bernet, Estavayer. — 542 p., R. Giovannoni, la Chaux-de-Fonds.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La guerre aérienne atteint son plus haut degré d'intensité

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le palais de Buckingham a été endommagé

LONDRES, 11 (Reuter). — Le palais de Buckingham a été endommagé par une bombe à retardement. Pendant que le roi visitait un quartier de l'est de Londres et sympathisait avec les nombreux habitants de ce quartier populeux, ladite bombe se trouvait sous une petite piscine attachée au palais de Buckingham, du côté nord du palais, en face du magnifique domaine où ont lieu les garden parties royales en temps de paix. Elle tomba près des appartements belges. La bombe, tombée lundi, explosa mardi avec une force terrible faisant sauter l'entrée orientale de la piscine. Le correspondant de l'agence Reuter qui inspecta les dégâts le matin dit que l'extrémité de l'entrée de la piscine avait été entièrement délogée. D'énormes masses de pierre et de ciment avaient été projetées par l'explosion à une grande distance retombant dans un cratère de 9 mètres causé par l'explosion. Sept pilliers de pierre de 4 ½ m. × 6 m. ont été projetés dans l'espace avec un lourde balustrade victorienne. Tandis que la maçonnerie a été délogée de sa position, le tremplin est encore debout mais tout de travers. La piscine elle-même, qui était remplie d'eau, est intacte. Le toit a été percé par des débris en différents endroits et un certain nombre de baies vitrées ont été endommagées, dont celle de la galerie des tableaux d'où ceux-ci avaient toutefois été enlevés au début de la guerre. Après l'explosion, on s'est aperçu qu'un morceau de maçonnerie avait été projeté au-dessus du palais et était retombé sur la hampe d'un drapeau dans la cour, soit à une distance de plus de 100 mètres.

Aucun des souverains en visite en Grande-Bretagne ne se trouvait au palais au moment de l'explosion. Le salon chinois au premier étage a souffert grandement, il est situé juste au-dessus de l'entrée de la piscine et ses fenêtres ont été complètement brisées, tandis que l'intérieur a été également endommagé. Plus loin des chambres du roi et de la reine sont intactes quoique endommagées par des débris résultant de l'explosion. Divers services du palais n'ont pas été affectés.

Le bâtiment de la légation suisse subit des dégâts

Tous les occupants sont sains et saufs

LONDRES, 12. — Parmi les édifices qui ont été atteints par des bombes au cours de la nuit de mardi à mercredi se trouve le bâtiment de la légation de Suisse à Londres. La légation gère les intérêts allemands en Angleterre.

Une bombe de très gros calibre est tombée à 4 ou 5 mètres du bâtiment de la légation, sur le Bryanston Square. L'entonnoir a une profondeur de 5 mètres et une largeur d'une vingtaine de mètres. Le bâtiment lui-même n'a guère souffert. Toutefois, les locaux de réception et de travail, qui venaient d'être nouvellement décorés, offrent un aspect désolant.

La légation, malgré les dévastations provoquées par la déflagration, a poursuivi ses travaux mercredi. Le ministre de Suisse, M. Thurnheer, et tous les employés, ont travaillé dans des locaux ouverts, étant donné qu'il n'existe plus aucune fenêtre intacte. Les travaux de déblaiement sont activement poussés et dans une semaine les dégâts seront réparés.

M. Thurnheer, sa femme et les employés qui habitent dans le bâtiment de la légation, se trouvaient au moment de l'explosion dans un abri situé à la cave. Personne d'entre eux n'a été blessé. Ils ont déclaré qu'ils avaient eu l'impression que le bâtiment avait été atteint directement par une bombe.

Londres est de nouveau bombardée par des canons installés sur la côte française

LONDRES, 11 (Reuter). — De violentes explosions causées par des bombes ou par des obus provenant des canons allemands à longue portée, installés sur la côte française, ont fait trembler la côte du sud-est à la fin de la matinée.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Par l'artillerie et par l'aviation

Douvres a subi sa plus grosse attaque

LONDRES, 11 (Reuter). — La région de Douvres a été bombardée par l'aviation et l'artillerie mercredi soir. Ce fut la plus grosse attaque que Douvres ait subi depuis le début de la guerre.

Quelques personnes seraient tuées et d'autres blessées. Le tir des canons d'artillerie a suivi le bombardement par avion et s'est poursuivi par intervalle pendant plusieurs heures.

Les docks de Calais durement atteints

Ostende et Boulogne également

LONDRES, 11 (Reuter). — Le service d'informations du ministère de l'air déclare que les docks de Calais ont supporté le choc de l'une des plus grosses attaques. Les premières salves furent lâchées sur le port à la tombée de la nuit et pendant trois heures, les bassins furent lourdement bombardés.

Le port d'Ostende fut bombardé mardi soir à partir de 9 heures jusqu'à presque 5 heures du matin. Le port de Boulogne fut également bombardé. D'autres escadrilles volèrent plus loin vers le nord pour attaquer Flessingue.

La marine anglaise cherche à entraver les concentrations de bateaux allemands

LONDRES, 12 (Reuter). — Communiqué de l'amirauté :

Des actions offensives sont entreprises par nos forces navales légères contre des placements de navires marchands allemands et des concentrations de cargos.

Ces opérations ont infligé des pertes à l'ennemi, ainsi que des dégâts à des ports qui auraient un caractère vital dans le cas d'une tentative d'invasion de l'Angleterre. De plus amples détails ne sauraient être donnés sans relever des informations qui pourraient être utiles à l'ennemi.

La flotte aura un rôle formidable à jouer

déclare le premier lord de l'Amirauté

LONDRES, 11 (Reuter). — Parlant à Londres, M. Alexander, premier-lord de l'amirauté, a dit notamment :

« Tout à fait en dehors de son emploi pour résister à l'invasion, la flotte aura un rôle formidable à jouer en forgeant les principales armes de la victoire — victoire que nous sommes déterminés à remporter. Il est parfois très ennuyeux pour moi de ne pas pouvoir publier des détails concernant la marine, mais une chose est certaine, nous sommes plus forts aujourd'hui dans la Méditerranée que nous l'étions il y a dix jours. »

L'attaque aérienne anglaise sur Berlin semble avoir été des plus sérieuses

BERLIN, 11. — L'agence D.N.B. communique :

Au cours des attaques sur Berlin, dans la nuit de mardi à mercredi, il y a lieu de constater à nouveau que les aviateurs britanniques, sans considération des objectifs militaires ou industriels, lancent leurs bombes par temps clair et d'une faible altitude exclusivement sur des quartiers habités et sur des monuments nationaux, à l'intérieur de la ville. Ils jetèrent tout d'abord, lors de leur survol, des bombes éclairantes illuminant fortement les objectifs survolés.

En plein cœur de Berlin

Le bombardement commença alors sur la Pariser Platz et la Porte de Brandebourg, l'Académie des arts qui est située tout près de l'ambassade des Etats-Unis, ainsi qu'un petit poste de garde de police au pied de la Porte ont été atteints mais légèrement endommagés. D'autres bâtiments ont également été atteints par des bombes incendiaires. Aux environs de la Colonne de la victoire, plusieurs bombes explosives sont tombées qui endommagèrent à une seule place le revêtement de la chaussée, les autres sont tombées dans les installations du jardin zoologique. Tout cela prouve que ces attaques ont pour but d'atteindre le peuple allemand. Il n'y a là, dans un vaste espace, aucun objectif militaire ou industriel.

Une bombe sur la maison de M. Gœbbels

BERLIN, 11. — L'agence D.N.B. dit apprendre encore au sujet de l'attaque aérienne sur Berlin dans la nuit de mardi à mercredi les renseignements suivants :

« Une bombe incendiaire de 7 kg. est tombée à trois mètres de la maison du Dr Gœbbels, ministre du Reich de la propagande, dans la rue Hermann Gœring. Elle fit un gros trou dans le jardin du ministre et endommagea une plate-bande de rosiers. »

La gare de Potsdam bombardée

LONDRES, 11 (Reuter). — Communiqué du ministère de l'air :

La gare ferroviaire de Potsdam, terminus de l'une des grandes lignes aboutissant à Berlin, a été bombardée par la R.A.F. la nuit dernière. Des incendies suivirent des coups directs.

Les mesures du gouvernement de Vichy

M. Georges Mandel est à son tour placé en résidence forcée

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

Le château de Chazeron contient un locataire de plus : M. Georges Mandel, arrivé de Meknès par avion et placé sous surveillance administrative. Ex-passager du « Massilia », ancien ministre de l'intérieur sous M. Paul Reynaud, M. Mandel vient d'être déclaré « en résidence surveillée » en vertu d'un décret du 3 septembre 1940.

S'il était besoin de justifier cette mesure de sécurité nationale, le simple rappel de « l'activité marocaine » de M. Mandel suffirait grandement. On se souvient en effet qu'à peine débarqué sur le sol du Protectorat, l'ancien ministre prétendit constituer une sorte de gouvernement légal de résistance. Il alerta le Foreign Office qui délégua lord Gort et M. Duff Cooper. Grâce à l'énergie du maréchal Pétain, la manœuvre échoua et les deux envoyés anglais s'en retournèrent sans avoir pu rencontrer M. Mandel qui, déchu de sa puissance, partage aujourd'hui le sort de MM. Daladier, Reynaud et Gamelin.

D'autres frontières seront-elles revisées dans les Balkans ?

La presse italienne reprend ses campagnes contre la Grèce

ROME, 11. — La Transylvanie hongroise ayant été entièrement occupée et l'occupation de la Dobroudja bulgare ayant été décidée pour le 15 de ce mois, on s'attend à voir prochainement d'autres revisions se dérouler dans les Balkans.

La campagne contre la Grèce, après un silence de trois semaines, a repris mercredi matin dans les journaux italiens de Rome. Dans le « Popolo di Roma », la presse athénienne est accusée de publier des articles chauvins, dont le fond serait trop favorable à la Grande-Bretagne. Les autres journaux italiens ont, jusqu'ici, gardé le silence sur ces faits.

Communiqués

Vendredi 13...

La société de la Loterie de la Suisse romande nous écrit :

Il fut un temps où les esprits forts se gaussaient des gens superstitieux. La chose était bien portée. Et c'était à qui démolirait avec le plus de férocité tous ceux qui croyaient aux présages, à la chance et aux vertus bénéfiques de certains nombres...

Aujourd'hui, les choses ont bien changé ! On assiste à un revirement d'opinion qui pourrait bien être l'indice d'un changement de mœurs. De graves journaux s'occupent maintenant de ce qu'il est convenu d'appeler les croyances populaires. Mais non plus pour les moquer. Au contraire ! Ils citent comme une preuve de bon sens et de sagesse le geste de cette famille qui, lors d'un récent tirage de la Loterie romande, acheta un billet un vendredi 13... et gagna le gros lot ! « Des gens bien avisés » disait d'eux un quotidien romand... Il avait raison. Croire en la vertu bénéfique du vendredi 13, c'est faire preuve d'une confiance qui mérite d'être récompensée. Aussi, faut-il souhaiter que nombreux seront les candidats aux gros lots — car il y en a deux ! — du prochain tirage de la Loterie romande qui achèteront un ou plusieurs billets le vendredi 13 septembre.

Divertissements d'automne à Lugano

Les affiches-réclames du Tessin, aux tons les plus bigarrés, n'exagèrent pas la richesse des couleurs d'automne à Lugano. On ne trouve pas, sur les montagnes, ce contraste entre les tons foncés des forêts de sapins et les tons chauds des autres arbres ; mais dans les jardins et les parcs qui ornent les rives du Ceresio, le vert sombre des plantes subtropicales ressort intensément à côté des violet, rouge, orange et jaune de toutes les plantes imaginables. La nature entière et le paysage du Tessin, dans leur force et leur beauté automnales, contribuent intimement à embellir toutes les manifestations et fêtes de Lugano qui ont pour but de glorifier l'automne. Du 28 septembre au 13 octobre aura lieu la **Foire suisse de Lugano**, traditionnelle depuis des siècles et toujours plus moderne. Bien que cette foire de la Suisse italienne soit identique aux foires de Bâle et de Lausanne, elle garde complètement son caractère spécial plus particulièrement dans l'art de présenter et d'offrir, comme aussi dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat. On y admirera également cette année une exposition d'art tessinois. Le 29 septembre le traditionnel **Cortège des Vendanges** d'une préparation artistique soignée, permettra de donner un coup d'œil sur les us et coutumes de cette région de la Suisse italienne, tandis que le festival « Confoederatio Helvetica » donné en première représentation le 28 septembre terminera la série des manifestations automnales de Lugano.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	10 sept.	11 sept.
3 ¾ % Ch. Frco.-Suisse	465.—	474.—
3 % Ch. Jougne-Eclép.	438.— d	438.— d
3 % Genevois à lots	114.—	113.50
5 % Ville de Rio	95.—	94.— d
5 % Argentines céd...	41.25%	42.—%
6 % Hispano bons ..	212.—	212.—
ACTIONS		
Sté fin. italo-suisse	101.—	100.—
Sté gén. p. l'ind. élec.	128.— d	128.— d
Sté fin. franco-suisse	50.— d	50.— d
Am. europ secur ord.	23.—	22.75
Am. europ secur. priv	438.— d	440.—
Cie genev. ind. d. gaz	215.— d	220.— d
Sté lyonn. eaux-éclair.	—.—	—.—
Aramayo	18.—	18.— d
Mines de Bor	—.—	—.—
Chartered	8.75	8.50 d
Totis non estamp. ..	57.—	60.—
Parts Setif	155.—	150.— d
Financ. des caoutch.	—.—	—.—
Electrolux B.	39.—	40.—
Roul. billes B (SKF)	109.—	107.—
Separator B	37.— d	37.—

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	10 sept.	11 sept.
3 % C.F.F. diff 1903	95.—% o	94.75%
3 % C.F.F. 1938	86.—%	86.75%
4 ½ Empr. féd. 1930	102.15 %	102.25%
3 % Défense nat. 1936	98.50 %	98.60%
3½-4% Déf. nat. 1940	99.40 %	99.50%
3 ½ Jura-Simpl. 1894	94.50 %	95.—%
3 ½ Goth 1895 1re h	94.35 %	95.—%
ACTIONS		
Banque fédérale S.A	240.— d	240.—
Union de banq. suisses	408.—	405.— d
Crédit suisse	349.—	353.—
Crédit foncier suisse	214.— d	215.— d
Bque p. entrepr. électr.	297.—	301.—
Motor Columbus .	166.—	169.—
Sté suis.-am. d'él. A	45.— d	45.— d
Alumin. Neuhausen	2275.—	2270.—
C.-F. Bally S. A .	750.— d	750.— d
Brown Boveri et Co	162.—	163.—
Conserves Lenzbourg	1470.— d	1475.—
Aciéries Fischer	490.—	488.—
Lonza	480.— d	493.— d
Nestlé	890.—	888.—
Sulzer	545.— d	545.— d
Baltimore et Ohio ..	18.25	17.75
Pennsylvania	88.50	89.50
General electric	150.—	152.—
Stand. Oil Cy of N.J	151.—	154.— d
Int. nick. Co of Can.	123.—	123.—
Kennec. Cooper corp.	126.—	130.—
Montgom. Ward et Co	188.—	187.— d
Hisp. am. de electric.	860.—	870.—
Italo argent. de elect.	143.—	143.— d
Royal Dutch	—.—	—.—
Allumettes suéd. B.	7.50	7.— d

BOURSE DE BALE

ACTIONS	10 sept.	11 sept.
Banq. commerc. Bâle	225.—	227.—
Sté de banq. suisse	330.—	328.—
Sté suis. p. l'ind. élec.	260.— d	260.—
Sté p. l'indus. chim.	4500.—	4525.—
Chimiques Sandoz	5850.—	5850.—
Schappe de Bâle	305.— d	314.—
Parts « Canasip » doll.	—.—	—.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	10 sept.	11 sept.
Bque cant. vaudoise .	550.—	550.—
Crédit foncier vaudois	550.—	550.—
Câbles de Cossonay	1700.— d	1775.— d
Chaux et cim. S. r.	375.—	375.— d
La Suisse, sté d'assur.	2325.—	2325.—
Canton Fribourg 1902	12.—	12.—
Comm. Fribourg 1887	83.—	80.— d
Sté Romande d'Elect.	265.—	265.— d

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	10 sept.	11 sept.
Banque nationale	560.— o	—.—
Crédit suisse	350.— d	348.— d
Crédit foncier neuchât.	435.— d	435.— d
Sté de banque suisse	328.— d	328.— d
La Neuchâteloise	350.— d	350.— d
Câble élect. Cortaillod	2600.— d	2600.— d
Ed. Dubied et Cie	330.— d	350.— d
Ciment Portland	805.—	800.— d
Tramways Neuch. ord.	80.— d	80.— d
» » priv.	130.— d	130.— d
Imm. Sandoz - Travers	100.— d	100.— d
Salle des concerts	250.— d	250.— d
Klaus	—.—	—.—
Etablissem. Perrenoud	300.— o	300.— o
Zénith S. A. ordin. ..	70.— o	70.— o
» » privil. ..	85.— o	85.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 3 ½ 1902	96.50	96.— d
Etat Neuchât. 4 ½ 1930	99.25 d	99.25 d
Etat Neuchât. 4 % 1931	92.50 d	92.50 d
Etat Neuchât. 4 % 1932	94.— d	94.— d
Etat Neuchât. 2 ½ 1932	82.—	83.—
Etat Neuchât. 4 % 1934	93.50 d	93.50 d
Etat Neuchât. 3 ¼ 1938	82.—	82.— d
Ville Neuchât. 8 ½ 1888	97.— d	97.— d
Ville Neuchât. 4 ¼ 1931	97.— d	97.— d
Ville Neuchât. 4 % 1931	95.50	95.50 d
Ville Neuchât. 3 ¼ 1932	89.— d	89.— d
Ville Neuchât. 3 ½ 1937	88.— d	88.— d
Chx-de-Fonds 4 % 1921	—.—	—.—
Locle 3 ¾ % 1903	—.—	—.—
Locle 4 % 1899	—.—	—.—
Locle 4 ¼ 1930	—.—	—.—
Saint-Blaise 4 ¼ % 1930	—.—	—.—
Crédit foncier N. 5 % 1930	—.—	—.—
Crédit F. N. 3 ½ % 1938	88.— d	89.— d
Tram. de N. 4 ½ % 1936	—.—	96.— d
J. Klaus 4 ½ 1931 ...	94.— d	94.— d
E. Perrenoud 4 % 1937	92.— o	92.— o
Suchard 4 ½ 1930 ...	92.—	90.— d
Zénith 6 % 1930	95.— d	95.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE NEW-YORK

	Clôt. du 10 sept.	Ouv. du 11 sept.
Allied Chemical et Dye	154.—	154.50
American Can ...	—.—	—.—
American Smelting	38.—	38.—
American Tel. et Teleg.	164.—	164.75
American Tobacco «B»	75.—	75.75
Bethlehem Steel ...	78.50	79.—
Chrysler Corporation	76.50	75.62
Consolidated Edison	27.62	27.62
Du Pont de Nemours	168.—	169.—
Electric Bond et Share	—.—	5.75
General Motors .	47.—	46.62
International Nickel	27.37	28.25
New York Central ..	13.50	13.75
United Aircraft ..	39.62	40.—
United States Steel	55.37	55.75

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

Le discours de M. Churchill aux Communes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» L'Allemagne se trompe si elle croit pouvoir par de quelconques moyens, détourner notre attention de l'assaut féroce qu'elle prépare. Elle connaît bien peu l'esprit de la nation britannique ou le cœur solide du Londonien, dont les ancêtres jouèrent un rôle primordial dans l'établissement des institutions parlementaires et qui ont été élevés à estimer la liberté bien au-dessus de leur vie.

Les attaques sur Londres n'ont fait que renforcer le moral britannique

Faisant allusion aux attaques aériennes sur Londres, M. Churchill ajoute : « L'Allemagne a maintenant résolu de briser notre célèbre moral insulaire par un procédé de destruction sans distinction. Ce qu'elle a obtenu, c'est d'allumer dans les cœurs britanniques ici et partout dans le monde un feu qui brillera longtemps après que toutes les traces causées à Londres par la conflagration auront été effacées.

» Elle a allumé un feu qui brûlera avec une flamme ferme jusqu'à ce que les derniers vestiges de la tyrannie aient entièrement disparu d'Europe et jusqu'à ce que le Vieux monde et le Nouveau monde puissent se donner la main pour reconstruire le temps de la liberté et de l'honneur de l'homme sur des fondations qui ne seront pas de si tôt, ni si facilement renversées.

La façon admirable dont chacun s'acquitte de sa tâche

» C'est le moment pour tous de rester unis et de tenir ferme. J'exprime mon admiration pour la manière exemplaire dont les services de la défense passive de Londres s'acquittent de leur tâche, spécialement aux brigades de pompiers dont le travail a été si lourd et si dangereux. Tout le monde qui est encore libre s'étonne de la tranquillité d'esprit et de la force d'âme avec lesquelles les citoyens de Londres confrontent et surmontent la grande épreuve à laquelle ils sont soumis et dont on ne peut encore prévoir ni la fin ni la rigueur.

» C'est un message de grand encouragement à nos forces combattantes sur mer, dans les airs et aux armées de terre, dans tous leurs postes et stations, que nous envoyons de la métropole. Elles savent qu'elles ont derrière elles un peuple qui ne fléchira pas, ni ne se lassera de lutter, si dure et si prolongée que soit la lutte. Mais nous puiserons plutôt au cœur des souffrances elles-mêmes les moyens d'inspiration, de survivance et de victoire, victoire remportée non seulement pour notre propre temps, mais pour de longs et meilleurs jours à venir. »

Les auteurs de l'attentat de Lavillat identifiés

Il s'agit de quatre anarchistes français

La police française poursuit très activement l'enquête sur l'attentat commis au viaduc de Lavillat, près de la Roche-sur-Foron.

Les occupants de l'une des voitures aux plaques belges ont pu être identifiés. Il s'agit de quatre anarchistes français fort connus de la police. Ils s'évadèrent au mois de juin du camp de concentration de Riom et faisaient, de ce fait, l'objet de mandats d'arrêt de la Sûreté nationale.

On ne ne sait toutefois pas encore au juste si ces anarchistes ont agi de leur propre chef.

AVIS TARDIFS

BEAU-RIVAGE

CE SOIR, dès 21 heures

Grande soirée hot

organisée par la société « Etude » avec les « NEW HOT PLAYERS »

Au bar : « ROY AND GEORGE »

Prolongation d'ouverture autorisée

Entrée: Fr. 1.50 (taxe comprise)

NIVEA fortifie et embellit votre peau !

En boîtes et tubes Frs. 0.50 - Frs. 2.40.

PRODUIT SUISSE

S. A. „Le Pilote" Bâle.

AS 3895 X

132

LA VIE NATIONALE

Contre la hausse du taux de l'intérêt

Un vote significatif du Grand Conseil bernois

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Au début de la semaine, le Grand Conseil bernois a pris une décision qui retiendra certainement l'attention ailleurs que dans le canton. Un emprunt de 10 millions, au taux de 4 ½ % étant arrivé à échéance, le gouvernement de Berne prépara un projet de conversion. Il demandait donc aux députés l'autorisation d'émettre un nouvel emprunt de 15 millions à 4 % qui devait servir également à éteindre une dette contractée auprès de la Banque cantonale.

Tout semblait devoir se passer sans accroc. Le directeur des finances avait, avant même de se présenter devant l'assemblée législative, exposé le projet aux journalistes et présenté les raisons qui justifient l'opération. L'après-midi, à l'hôtel-de-ville, le président de la commission, un député qui se rattache au parti des paysans, artisans et bourgeois — le plus fort du Grand Conseil — recommandait à ses collègues d'accorder à l'exécutif l'autorisation demandée.

Mais, le porte-parole du parti socialiste, M. Bratschi, se leva pour proposer l'ajournement. Il rappela — non sans quelque malice — que le parti des paysans, artisans et bourgeois venait d'adresser une requête au Conseil fédéral, l'invitant à user de ses pleins pouvoirs pour fixer à 3 % le taux maximum des emprunts l'Etat. Dans ces conditions, le Conseil d'Etat bernois, où les paysans, artisans et bourgeois ont la majorité relative (ils détiennent quatre sièges sur neuf) n'est-il pas mal venu d'offrir lui-même aux prêteurs un intérêt de quatre pour cent. Au surplus, la communauté d'action politique qui, dans le canton de Berne, groupe agrariens, socialistes, radicaux et catholiques, a inscrit à son programme la nécessité de procurer à l'économie nationale de l'argent à bon marché.

La motion de renvoi obtint l'appui d'u ndéputé agrarien de la bonne observance, puis d'un représentant — le seul sauf erreur — de la Heimatwehr, qui refusa fièrement de se soumettre au « Diktat des banques », enfin d'un jeune-paysan pour qui le capital doit supporter aujourd'hui les sacrifices à consentir dans l'intérêt général.

Un député radical tenta, sans grand espoir, de représenter que le taux de quatre pour cent n'a rien d'usuraire, qu'il a toujours été considéré comme normal et que les « capitalistes » ne seraient pas seuls à en profiter. Combien de petits épargnants, d'institutions de bienfaisance, de caisses de pension ont besoin du revenu d'un capital pour vivre et faire vivre.

Mais, les positions étaient bien prises et par 68 voix contre 38, le Grand Conseil bernois refusa, pour le moment, d'autoriser l'émission d'un emprunt au taux de 4 %. On ne sait si, dans un avenir proche ou lointain, il reviendra sur sa décision.

Ce vote, quoi qu'il en soit, marque une vive réaction contre toute politique qui favoriserait une hausse du taux de l'intérêt. Il faut relever, toutefois, que si l'avertissement vaut d'être retenu, on ne saurait raisonnablement prétendre que, d'une façon générale le taux de quatre pour cent ait ce caractère abusif que d'aucuns veulent lui attribuer. Si le « capitalisme » n'avait pas d'autres abus sur la conscience, le monde n'en serait certes pas où il se trouve aujourd'hui. G. P.

A LA COMMISSION DES PLEINS POUVOIRS

Le Conseil fédéral expose les principes de sa politique

Notre correspondant de Berne nous écrit :

La commission du Conseil national dite « des pouvoirs extraordinaires » avait demandé au Conseil fédéral de la renseigner sur les principes de la politique qu'il comptait suivre, dans les circonstances actuelles. La commission exprimait certainement là un vœu de l'opinion publique qui, après avoir entendu le message que le gouvernement avait adressé au peuple suisse, le 25 juin dernier, attendait encore quelques précisions sur les vues et les intentions de ses gouvernants.

Le Conseil fédéral a donc discuté et mis au point, mardi au cours d'une séance qu'il tint à la fin de l'après-midi, cet exposé de principe dont il doit donner connaissance à la commission des pouvoirs extraordinaires, Celle-ci s'est précisément réunie hier soir et elle poursuivra ses délibérations aujourd'hui.

Pour le moment, on ne sait rien encore de ce qui résultera de cette consultation. Il ne serait pas impossible toutefois que les principes établis par le Conseil fédéral pussent fournir les grandes lignes d'un programme à la réalisation duquel les partis collaboreraient, sur le terrain fédéral.

La session parlementaire qui s'ouvrira lundi permettra sans doute aux parlementaires des divers groupes et aux membres du gouvernement de prendre contact et de poser certains jalons.

Une corporation romande des arts vient d'être créée à Lausanne

LAUSANNE, 11. — Réunis à Lausanne, sous la présidence de Chs Blanc-Gatti, artiste-peintre et cinéaste, un certain nombre d'artistes suisses ont décidé la fondation d'une Corporation romande des arts, comportant trois sections : groupe du spectacle (théâtre, cinéma, radio), groupe des arts plastiques (peinture, sculpture, gravure, arts décoratifs), groupe de la musique. Ces artistes ont voté une « résolution » en considérant que leur mission est aussi sacrée que celle du soldat, de l'agriculteur, du fonctionnaire et de tous les travailleurs de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Ils estiment que l'art est une nécessité, et que, partant, la Corporation des arts est l'une des plus représentatives de la vie spirituelle d'une nation. La Corporation romande des arts fait désormais partie de l'Union corporative suisse.

Au Grand Conseil de Genève

GENÈVE, 11. — Le Grand Conseil de Genève a ouvert mercredi après-midi sa session d'automne. Lecture a été donnée d'une pétition du parti socialiste genevois demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour que soit levée l'interdiction du journal « Le Travail ».

Cette pétition a été envoyée à la commission. Sur le préavis de la commission de grâce, le recours du meurtrier Trœsch, qui assassina, il y a dix-sept ans, un chauffeur de taxi, a été refusé. Le Conseil d'Etat, par la bouche de son président, M. Louis Casai, a présenté un long rapport sur la situation économique de Genève et sur les mesures prises pour venir en aide aux chômeurs et aux démobilisés.

La liaison Suisse-Adriatique par voie d'eau

Le « Regime Fascista » écrit que le comité italien de la navigation intérieure a terminé ses études pour la réalisation du grand projet du canal Bellinzone-Milan-Adriatique. Le comité s'est mis en rapport avec toutes les organisations intéressées et a approuvé la création du « Canal Mussolini » qui rejoindra les villes de Crémone et de Mantoue sur une longueur de 80 km. Le « Canal Mussolini » permettra d'utiliser constamment pendant toute l'année le canal Suisse-Adriatique.

La « Weltwoche » saisie en Yougoslavie

On mande de Belgrade à l'agence D.N.B. que le dernier numéro de la « Weltwoche », l'hebdomadaire paraissant en Suisse, a été saisi en Yougoslavie, car ce journal « a tenté de troubler les rapports entre la Yougoslavie et la Hongrie ».

Un centenaire à Granges

GRANGE, 11. — M. Jean Tschuy, de Granges (Soleure), a fêté le 11 septembre son 100me anniversaire. Il est le fils d'un tailleur de pierre et entrepreneur. Il a exercé en dernier lieu la profession d'horloger. Il compte une parenté de 110 personnes.

Un sous-officier vaudois tué accidentellement à Berne

BERNE, 11. — Mardi soir, un aspirant officier de Lausanne est tombé de vélo sur le pont du Kornhaus. Il a été écrasé par une automobile qui arrivait à ce moment-là. Grièvement blessé, il a succombé peu après l'accident.

La victime est l'aspirant cap. Taverney Gaston, de Lausanne, né en 1919, employé de commerce, Cp. car. 1/I.

Chronique horlogère

Un nouvel arrêté protégeant l'industrie de la montre

Le Conseil fédéral a adopté mardi un nouvel arrêté modifiant l'ancien qui tend à protéger l'industrie horlogère suisse et celui qui règle le travail hors fabrique dans cette industrie. Il s'agit essentiellement de mesures concernant l'organisation interne du département de l'économie publique.

En pays fribourgeois

Happé par une courroie de transmission

(c) Un enfant de 8 ans, Bruno Vonlanthen, habitant avec ses parents à Tinterin, au-dessus de Fribourg, a été happé par la courroie d'une machine à battre. Il a eu un bras et une jambe fracturés. Il a été transporté à l'hôpital Daler. L'état du blessé est satisfaisant.

La chasse

(c) La chasse a commencé lundi en pays de Fribourg. Le temps était mauvais. Cependant, nos nemrods, pour la plupart, ne sont pas rentrés bredouille. Ceux qui ont opéré dans dans le district de la Broye en particulier ont tué plusieurs chevreuils, un certain nombre de lièvres et quelques perdrix. Ces dernières sont en très petit nombre dans la région, les couvées du printemps passé ayant été entravées par le froid.

Les accidents de bicyclette

(c) Avant-hier, deux cyclistes sont entrés en collision au Lœwenberg, près de Morat, au moment où passait une automobile. Une jeune fille a été sérieusement blessée à la tête et a été transportée à l'hôpital de Meyriez.

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'hospitalisation des petits réfugiés français dans le canton de Neuchâtel

Le ministère français de la famille et de la jeunesse vient de faire savoir au Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre que la question est en bonne voie et qu'il l'avisera aussitôt que les convois seront constitués. Ainsi, les personnes qui veulent bien se charger d'un enfant sont-elles assurées d'avoir bientôt des nouvelles à ce sujet. Toutes les familles inscrites dans le canton ne recevront pas un enfant par le premier convoi, mais on prévoit plusieurs de ces convois.

Pour les infirmes du canton de Neuchâtel

L'œuvre excellente et bien connue de « Pro infirmis » vient de prendre une initiative fort intéressante concernant le canton de Neuchâtel. Il s'agit d'intensifier l'aide spécialisée aux déficients physiques et mentaux de notre canton. Il était nécessaire, pour cela, de se rendre compte de leur situation en général en procédant à une enquête sur leur nombre, leurs besoins et la catégorie à laquelle ils se rattachent.

« Pro infirmis » a chargé Mlle Nelly Emery de la Chaux-de-Fonds, assistante sociale qualifiée par de nombreuses années de pratique dans le travail médico-social, de mener à bien cette entreprise qui consiste tout d'abord à s'informer dans chaque commune, auprès des autorités civiles, ecclésiastiques et scolaires, des personnes infirmes dont l'état réclame une aide spécialisée, puis d'obtenir cette aide.

Ce nouveau service, qui sera apprécié à sa valeur dans notre canton, est en vigueur depuis le début d'août.

Un nouveau député

Le successeur de M. Casimir Gicot au Grand Conseil sera M. Albert Ruedin, de Cressier, deuxième suppléant de la liste libérale, M. Louis Besson ayant déjà remplacé M. Jean Krebs.

Un contribuable comme il y en a peu

Le département cantonal des finances vient de recevoir la somme de 120 fr. qui lui a été expédiée par la poste à titre de « complément d'impôt ».

Il y a 126 ans aujourd'hui que Neuchâtel est entré dans la Confédération

Les patriotes neuchâtelois commémoreront sans doute en pensée, sinon en fait, l'anniversaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération, aujourd'hui 12 septembre.

C'est en effet le 12 septembre 1814 — et non 1815 comme l'écrivait un journal hier — que la principauté de Neuchâtel fut reçue dans la Confédération avec le Valais et Genève. Elle devint le 21me canton suisse.

Chronique météorologique

Le temps en août

Le directeur de l'Observatoire nous communique :

Le mois d'août fut assez froid à Neuchâtel ; sa température moyenne 17°,0 est inférieure de 0°,8 à la valeur normale. Après une première décade chaude et une deuxième décade normale, une grosse baisse thermique se produisit pendant la dernière décade. La plus haute température 28°,9 fut enregistrée le 4 et la plus basse 4°,5 le 25.

La durée d'insolation 265,5 heures dépasse notablement la valeur normale du mois d'août : 234,2 heures. Il y eut du soleil tous les jours sauf le 21. La journée la plus ensoleillée fut le 9 avec 13,2 heures. Quant aux chutes de pluie, elles sont faibles. Il tomba 57,4 mm. au cours de 11 jours (valeur normale 100 mm.). La plus forte chute en 24 heures : 25,4 mm., se produisit le 10. Aucun vent ne prédomina nettement. Le « joran » souffla les 6, 7, 8, 11, 12, 13, 15, 17, 18, 20, 24 et 29 et fut très fort le 13. Des orages se produisirent les 6 et 10.

La hauteur moyenne du baromètre 722,8 mm. dépasse de 2,1 mm. la valeur normale. Le maximum de la pression atmosphérique 729,8 mm. fut enregistré le 17 et le minimum 711,1 mm. le 21 et le 22. L'humidité relative de l'air 69 % est faible, la valeur moyenne étant de 72 % en août. Le brouillard fut noté les 27 et 29.

En résumé, le mois d'août 1940 a été assez froid, bien ensoleillé, très peu pluvieux et sec.

A propos d'un phénomène céleste

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » a reproduit, le 7 septembre, un article paru ailleurs sous le titre « Un phénomène céleste rare » et qui avait trait à la conjonction de Jupiter et de Saturne. Il contenait certaines imprécisions qu'une personne s'occupant d'astronomie veut bien nous signaler:

Et tout d'abord Jupiter et Saturne ne sont pas des étoiles, mais des planètes ; elles appartiennent au système solaire. Comme la terre, elles tournent autour du soleil :

Jupiter accomplit sa révolution autour du soleil en 12 ans 315 jours.

Saturne en 29 ans 167 jours (la terre en 365 ¼ jours).

Le volume de Jupiter est de 1390 fois celui de la terre ; celui de Saturne, de 864 fois.

Ces deux astres peuvent être admirés, près l'un de l'autre, le soir à l'est, aux environs de 22 heures ; l'éclat de Jupiter est d'un blanc vif, tandis que Saturne est plus terne. On pourra les observer le soir, pendant plusieurs mois, chaque jour un peu plus tôt. Une lunette, même d'un faible grossissement, permet d'apercevoir quatre satellites de Jupiter et de distinguer l'anneau de Saturne.

Niveau du lac, 10 sept., à 7 h. : 429.90
Niveau du lac, 11 sept., à 7 h. : 429.92

Température de l'eau : 18°

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La gratitude des soldats

Monsieur le président,
Messieurs,

Un soldat faisant partie d'une unité qui fut cantonnée pendant de longs mois à Neuchâtel et dont tous les hommes reçurent un petit souvenir offert par la commune, vient d'adresser au Conseil communal de notre ville la jolie lettre ci-dessous :

J'ai bien reçu par les soins du Bureau de Cp. de mon unité, l'élégant témoignage que la ville de Neuchâtel a bien voulu remettre aux officiers, sous-officiers et soldats ayant accompli un temps de service dans ses murs en 1939-1940.

Heureux d'avoir pu, moi aussi, bénéficier de cette attention, je m'en voudrais de ne pas vous exprimer, à mon tour également, mes remerciements profonds aux autorités de la ville et à la population des mille et une marques de sympathie — je dirai même d'affection — qu'elles ont témoignées aux troupes stationnées, et dont l'unité à laquelle j'appartiens eut sa bonne part. Cette bonne ville de Neuchâtel, qu'on nous disait d'esprit réservé, voire distant, sut pour nous autres simples soldats, être une hôtesse accueillante, dévouée... et si joliment fleurie, que nous n'en oublierons pas de sitôt le charme.

Veuillez croire, Monsieur le président et Messieurs, à l'expression de mes sentiments reconnaissants et respectueux.

(signé) M. LUTZ, sgt-maj.

Un cycliste meurt des blessures qu'il se fit au cours d'une chute

Le dimanche 2 septembre, un cycliste fribourgeois, M. Aloys Vogt, âgé de 34 ans, qui faisait une excursion dans notre canton, fut victime d'un grave accident à Boudry. La roue avant de son vélo s'étant prise dans un rail de la ligne de tramway, il fit un chute sur la chaussée et dut être conduit à l'hôpital Pourtalès où des soins dévoués lui furent prodigués. Mais ses blessures étaient si graves que le malheureux devait décéder lundi dernier après de grandes souffrances.

Un concert à Serrières

La musique « L'Avenir » donnera ce soir jeudi, à Serrières, un concert sous la direction de M. Magnin. En voici le programme :

« Avec courage au but », marche, de Blankenbourg; « La Saint-Maur», procession, de A.-L. Doyen ; « Le Joyeux », marche, de L. Morgenthaler ; « Ouverture de fête » de Egli ; « Locarno », marche, de Heusser ; « La vierge de Kazan », procession, de Gadenne ; « Aurora », marche, de E. Langel.

Adieux de missionnaires

Hier soir, à la Grande salle des conférences, devant un nombreux public, M. Clerc-Marchand, Mlle J. Guye et M. Bill, partant le premier pour le Littoral portugais, les derniers pour le Transvaal, ont pris congé des Eglises de Neuchâtel. M. Abel de Meuron, le secrétaire général de la Mission suisse au sud de l'Afrique, les a présentés en racontant dans quelles circonstances ils vont reprendre leur travail. M. Clerc-Marchand a montré les obstacles nombreux à la Mission du Littoral portugais, dont les lois sont devenues sévères pour elle, et sous l'impulsion à la fois du nationalisme et de Rome, ont pour but d'empêcher l'action de la Mission protestante. M. Clerc laisse sa famille en Europe et il part pour fortifier pendant que c'est possible, la jeune Eglise indigène. M. Bill qui partira dans quelques semaines, oppose à l'œuvre destructive du matérialisme, celle de la Mission qu'apporte la Bible à toutes les nations, et cela sur l'ordre de Dieu. « C'est pour cela que nous partons », dit-il !

La séance s'est terminée par un spectacle touchant. Se sont succédé à la tribune, une fille et un père, Mlle Jacqueline Guye et M. Henri Guye, le second rappelant le souvenir de son premier départ pour l'Afrique, il y a 36 ans, et la beauté de la carrière missionnaire, portant l'Evangile aux pays qui ne le connaissent pas, pour répondre non seulement à l'appel des noirs, mais à celui de Dieu.

Ouvert par le pasteur de Rougemont, cette belle soirée missionnaire a été terminée par le pasteur Ecklin, qui ont exprimé aux partants les sentiments d'affection de l'Eglise, qui est la seule qui n'ait rien à changer à son message, dit ce dernier, qui termine en déclarant que la vocation missionnaire est la vocation type, car celui qui l'a reçu peut dire comme l'apôtre : voici nous avons tout quitté et nous t'avons suivi ! — Mais c'est aussi celle qui procure les plus grandes joies.

VIGNOBLE

ROCHEFORT

Retraite des pasteurs indépendants

C'est une coutume ancienne déjà que les pasteurs indépendants, dans cette semaine qui précède le Jeûne, se réunissent pour une journée de recueillement qui les prépare à célébrer cette fête de l'Eglise et du peuple consacrée à l'examen de soi-même et à la reconnaissance. Rochefort avec sa jolie chapelle, et tout près la maison hospitalière de la Sauge est l'endroit classique de ces rencontres.

Le matin, la journée débuta par un culte, suivi de la Sainte-Cène présidé par le pasteur J. Du Pasquier, de Couvet, qui parla du devoir d'être comme Jésus des « réparateurs de brèches ». Le professeur Menoud, de Lausanne, présenta ensuite une savante étude sur le chapitre VIIme de l'Epître aux Romains et sur son sens aujourd'hui compris différemment. L'après-midi à la Sauge, sous le titre « l'Eglise et les hommes », les pasteurs qui ont été mobilisés ont raconté leurs expériences, comme aumôniers d'occasion, puisque sauf un ils n'en avaient pas le grade mais qu'ils ont été appelés à maintes reprises à faire des cultes et à s'occuper de leurs camarades au point de vue spirituel. La question des aumôniers proprement dits a fait l'objet d'un échange de vues intéressant dans lequel on a exprimé le vœu que leur tâche sociale, qui est importante sans doute, n'empiète pas trop sur leur activité proprement religieuse.

VAL-DE-TRAVERS

La réorganisation du régional du Val-de-Travers

(c) Nous pensons intéressant de faire connaître à nos lecteurs ce qui a été fait jusqu'à présent en vue de la réorganisation du Régional du Val-de-Travers. Voici ce qu'on a bien voulu nous communiquer à ce sujet :

La réorganisation de cette entreprise a été étudiée dès juillet 1937 par la commission des chemins de fer régionaux neuchâtelois dont le rapport a été publié le 5 novembre 1938.

Ce rapport prévoyait, entre autres, l'électrification du R. V. T. ainsi que sa fusion avec les autres chemins de fer régionaux du canton. L'électrification était prévue sous le même régime que celui des C. F. F. si l'aménagement de la traction électrique se faisait sur le tronçon Auvernier-les Verrières ; sinon le courant continu aurait été adopté.

Vu les difficultés auxquelles se heurte la fusion, celle-ci est abandonnée pour l'instant et l'administration du R. V. T., d'entente avec la commission des chemins de fer régionaux étudie maintenant la rénovation technique, il faut entendre spécialement l'électrification sous le même régime que celui des C. F. F.

Le R. V. T. a donc un intérêt majeur à ce que les C. F. F. installent la traction électrique entre Auvernier et les Verrières sans aucun retard. Il faut souligner, d'autre part, qu'il est dans l'intérêt des C. F. F. eux-mêmes de ne pas laisser disparaître le R. V. T., car cette ligne lui apporte un trafic marchandises et voyageurs intéressant, trafic susceptible d'être augmenté si les communications sont améliorées.

La solution la plus logique, c'est-à-dire la seule qui justifie vraiment une nouvelle mise de fonds est d'équiper le R. V. T. de façon que les convois puissent circuler indifféremment sur les tronçons Neuchâtel-les Verrières et Travers-Buttes-Saint-Sulpice, ou tout au moins Travers-Fleurier, et que des liaisons régulières, nombreuses et rapides Neuchâtel-Fleurier puissent être prévues à l'horaire.

De cette façon seulement le R. V. T. verra se terminer ses difficultés ; la ligne Neuchâtel-les Verrières (du point de vue du trafic régional) pourra se développer et le Val-de-Travers sortira enfin de l'isolement qui est la cause de sa décrépitude progressive. (d.)

LA COTE-AUX-FÉES

Une élection validée

Dans sa séance du 11 septembre, le Conseil d'Etat a validé la réélection de M. Louis Secrétan comme pasteur de la paroisse réformée française de la Côte-aux-Fées.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Des vols de portemonnaie pendant la braderie

Pendant la braderie, des inconnus profitant de l'inattention de dames examinant des étalages, ont ouvert des sacoches et subtilisé plusieurs portemonnaie. Plusieurs plaintes ont été déposées au sujet de ces larcins, en particulier par une dame du Val-de-Ruz dont la bourse contenait six cents francs.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Synode scolaire

(c) Réuni mardi à la Neuveville, le synode scolaire du district a renouvelé son comité qui aura la composition suivante pour quatre ans : Président : M. Maurice Rossel, instituteur à Nods ; vice-président : M. Feignoux, instituteur à Diesse ; caissière : Mlle Eguet, institutrice à la Neuveville ; membre adjoint : Mlle Krieg, maîtresse secondaire à la Neuveville. M. Paul Huguelet, professeur à la Neuveville, est élu délégué pour les assemblées générales à Berne.

JURA BERNOIS

Un grave accident à Choindez

Lundi, un jeune apprenti de l'usine de Choindez, domicilié à Courrendlin, descendait à bicyclette, suivi d'un camarade, la route de Rebeuvelier à Choindez. Arrivé au tournant du « Grand mur », il fonça contre le dit mur et, tandis que sa machine s'écrasait au bord du chemin, il était lui-même projeté pardessus le parapet. Son camarade ayant remarqué la bicyclette s'arrêta et entreprit des recherches. Il découvrit alors l'infortuné étendu sans connaissance dans le ruisseau. Un médecin appelé sur les lieux diagnostiqua une fracture du crâne. On ne peut encore prévoir quelle sera l'issue de cet accident.

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations
Couronnes-Transports
Rue du Seyon Tél. 5 36 04

Ma grâce te suffit.

Madame et Monsieur Ulysse Pellaton-Benoît et leurs enfants :
Madame et Monsieur Jacques Flammer-Pellaton, au Locle ;
Madame veuve Nelly Monney-Benoît et sa fille, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Nelly Pellaton, à Neuchâtel ;
Madame veuve Alice Benoît, à Paris ;
Madame et Monsieur Alphonse Pavid-Anker et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Gaston Anker, à Londres,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louisa ANKER

leur bien chère maman, grand'maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mardi 10 septembre, à 12 heures, à l'âge de 67 ans.

Le Locle, 11 septembre 1940.

L'Eternel est ma lumière et mon salut: De qui aurais-je crainte ? L'Eternel est le soutien de ma vie : De qui aurais-je peur ?
Psaume 27.

L'incinération aura lieu jeudi 12 septembre 1940, à 17 heures.

Culte à 16 heures au domicile mortuaire : Chemin du Chalet 6, le Locle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

✝

Madame Casimir Gicot-Ruedin, au Landeron ;
Monsieur et Madame Alexandre Gicot-Terraz et leurs enfants, au Landeron ;
Madame et Monsieur Jules Rossel-Gicot et leurs enfants, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Casimir Frochaux-Gicot et leurs enfants, au Landeron ;
Mademoiselle Hélène Gicot et son fiancé, Monsieur Pierre Frochaux, au Landeron ;
Madame veuve Esther Gicot-Frochaux et ses enfants, au Landeron ;
Mademoiselle Germaine Gicot, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Henri Gicot-Genoud et leurs enfants, à Fribourg;
Révérende Sœur Marie-Clément Gicot, à Lausanne ;
Madame veuve Jacques Gicot, à Paris,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Casimir GICOT
avocat-notaire et député

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, dans sa 74me année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Le Landeron, 10 septembre 1940.

L'office d'enterrement aura lieu au Landeron, jeudi 12 septembre 1940, à 9 heures, et sera suivi de la sépulture.

R. I. P.

✝

La commission de l'Hôpital de la Providence a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Casimir GICOT
avocat et notaire au Landeron

membre dévoué de la commission.

R. I. P.

✝

Le comité cantonal de l'Association populaire catholique suisse a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Casimir GICOT
avocat et notaire au Landeron

membre du comité dès sa fondation et président à plusieurs reprises.

R. I. P.

✝

Les membres du *Cercle catholique de Neuchâtel* sont informés du décès de leur collègue

Monsieur Casimir GICOT
avocat, notaire et député
au Landeron

Le Comité.

Le *comité du Cercle libéral* a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Casimir GICOT
député

membre dévoué depuis de longues années.

L'enterrement a eu lieu ce matin au Landeron.

Messieurs les membres du *Cercle des Travailleurs de Neuchâtel* sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

Monsieur Casimir GICOT
avocat et notaire
au Landeron

L'enterrement aura lieu au Landeron, jeudi 12 septembre.

Le Comité.

DEUIL rapide et soigné
TEINTURERIE MODE
Monruz-Neuchâtel Tél. 5 31 83